



*REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS*

MESA 1995



**Par monts et par vaux
pour la 29ème marche
européenne du souvenir
et de l'amitié**

LISTE D'ADRESSE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION †
 PRESIDENT NATIONAL HONORAIRE: M. Albert HUBERT - 1180 Bruxelles
 PRESIDENT NATIONAL HONORAIRE: M. Joseph ANDRE - Rue des Morseux 10 - 6670 Gouvry

PRESIDENT NATIONAL Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER Rue Jacques Hoton 45 1200 Bruxelles Tél. et Téléfax: (02) 771 63 75	TRESORIER NATIONAL-ADJOINT : Henri GALDEROUX Rue des Allées 67 6953 Forrières • Tél. (084) 21 32 93	Délégués des sections: Colonel Hro Paul BELCHE (Arlon) Léon SPOIDENNE (Athus) Victor MERCHE (Bastogne) Jules LEONET (Bertrix) Roger THOMEZ (Bouillon)
VICE-PRESIDENTS NATIONAUX : Marcel LEURIS Rue du Pénitencier 15 - 6900 Waha Tél. (084) 31 53 45 Marcel JACQUES Rue d'Orval 22 - 6820 Florenville Tél. (061) 31 31 12 Adolphe LHEUREUX Rue du Levant 8 - 5300 Seilles Tél. (085) 82 51 05 Col. Hro Baudouin KEUTIENS Rue de Liège 25 - 4800 Verviers Tél. (087) 22 82 78	ADMINISTRATEURS : Directeur-Rédacteur en chef : Lt Col Hro Francis M. DEBROUX Rue Achille Bauduin 4 • 1300 Limal (Wavre) Tél. (010) 41 90 20 - (02) 268 25 25 • Téléfax (010) 41 68 20 Administrateur de la revue Colonel BEM e.r. Jean-Marie CASTERMANS Square de la Charité-sur-Loire 13 5100 Wépion • Tél. et Téléfax: (081) 46 18 85	Auguste COLLE (02) 736 23 64 Rue Le Titien 9, 1040 Bruxelles (Brabant) Robert COLLIGNON (Erezée) Colonel e.r. Arthur DERILLE (063) 45 50 87 Rue du Gibet 4, 6741 Vance (Etalle) Roger FRANCOIS (Florenville) Mireille SMECKENS (Hainaut) Albert MICHEL (Houffalize)
SECRETAIRE NATIONAL : François GUIOT Boulevard Léopold III 19, Bte 13 1030 Bruxelles • Tél. et Téléfax: (02) 216 78 79	Administrateurs-Conseillers : Jacques ARNOULD Tulpenlaan 30 - 3090 Overijse Tél. (02) 657 07 06 Colonel BEM e.r. Louis MARLIERE Avenue Henrijean 15 - 4900 Spa Tél. (097) 77 18 84 Guy DARGE Avenue de la Vecquée - 5020 Malonne Tél. (081) 44 41 87 - Téléfax (081) 44 63 15	Albert DESSAMBRE (Huy) Jean BRICART (Liège) André HOUSIAUX (Marche) Roger CUBERT (Namur) René REMICHE (Neufchâteau) Jean CHALON (St-Hubert) Georges SCHMITZ (Vielsalm-3 ChA) Albert BEULLENS (Vinton) Lt-Colonel e.r. Camille BERNARD (Sec 1ChA)
SECRETAIRE NATIONAL-ADJOINT : Raymond VAN FRACHEN Rue Meyerbeer 76 (Bte 4) 1180 Bruxelles - Tél. (02) 343 28 27		
TRESORIER NATIONAL : Paul THOMAS Tél. (041) 75 20 76 • CCP: 000-0344969-37 Rue Thiers Ardent 29 • 4480 Engis		

C.C.P. de la TRESORERIE NATIONALE DE LA FRATERNELLE : 000-0344969-37

SECTIONS REGIONALES

ARLON C.C.P. 000-0980849-82 Président : Col. (r) Paul BELCHE (063) 21 65 26 Waltzing, rue du Beau Site 84, 6700 Arlon Secrétaire : Alphonse COLLETTE (063) 22 49 81 Rue de la Libération 5, 6717 Attert Trésorier : Joseph GEUBELLE (063) 23 37 78 Rue Numa Ensch Tesch 82, 6700 Arlon	EREZEE C.C.P. 000-0818871-94 Président : Robert COLLIGNON (086) 47 70 60 Rue des Combattants 10, 6997 Erezée Secrétaire-Trésorier : Roger THIRION (084) 44 40 02 Rue Courtl - Al Fontaine 5, 6960 Dochamps	MARCHE - EN - FAMENNE Cte Banque: 068-0127020-74 Président : André HOUSIAUX (084) 31 19 23 Route de Bastogne 39 6900 Hologne Secrétaire-Trésorier : Marcel LEURIS (084) 31 53 45 Rue du Pénitencier 15, 6900 Waha
ATHUS - MESSANCY - AUBANGE SELANGE - HALANZY C.C.P. 000-0701206-90 Président : Léon SPOIDENNE (063) 38 54 38 Rue du Panorama 7, 6791 Athus Secrétaire : André PERIN (063) 38 61 59 Rue de l'Athénée 6, 6791 Athus Trésorier : Joseph CLAUDE (063) 38 95 15 Rue du Panorama 73, 6791 Athus	ETALLE - HABAY - TINTIGNY C.C.P. 000-0823962-44 Président : Odon BODEUX (063) 41 11 30 Quais 8, 6724 Houdemont Secrétaire-Trésorier : Jacques RICHARD (063) 41 15 97 Rue du Ridé 13, 6724 Harinsart-Rulles	NAMUR C.C.P. 000-0364057-16 Président f.i. : Roger CUBERT (071) 72 80 42 Tionne des Brûles 8, 5640 Mettet Secrétaire : Major Bruno Petit (081) 46 07 88 Fonds des Chênes 246, 5100 Wépion Trésorier : Joseph MAHIEUX (083) 65 53 74 Bois Communal 1A, 5330 Maillen
BASTOGNE - MARTELANGUE - VAUX-SUR-SURE C.C.P. 000-0240928-77 Président : Victor MERCHE (061) 21 12 65 Rue des Remparts 93, 6600 Bastogne Secrétaire : Madame MERCHE Jacqueline Savy 1C, 6600 Bastogne Trésorière : Madame LAHY Emilia (061) 21 29 52 Route de Neufchâteau 182, 6600 Bastogne	FLORENVILLE C.C.P. 000-0804897-88 Président : Roger FRANCOIS (061) 31 46 87 Place Albert 1er 49, 6820 Florenville Secrétaire : Roland BOUILLON (061) 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville Trésorier : Marcel JACQUES (061) 31 31 12 Rue d'Orval 22, 6820 Florenville	NEUFCHATEAU - LIBRAMONT-CHEVIGNY-LEGLISE C.C.P. 000-0715193-12 Président : René REMICHE (061) 27 88 23 Rue de la Justice 1 A, 6840 Neufchâteau Secrétaire-Trésorier : Louis MAURFY (061) 22 23 35 Rue de la Spinette 4, 6800 Libramont-Neuvillers
BERTRIX - PALISEUL C.C.P. 000-0380547-16 Président : Jules LEONET (061) 41 12 43 Blanche Oreille n° 1, 6880 Bertrix Secrétaire-Trésorier : Emile COLSON (061) 41 10 76 Cité des Chasseurs Ardennais 2, 6887 Herbeumont	HAINAUT Cte Banque: 360-0444674-32 Président a.i. : Claude DE GREEF (071) 41 30 40 282, rue de l'Étang 6042 Lodelinsart Secrétaire : Claude DE GREEF (071) 41 30 40 282, rue de l'Étang 6042 Lodelinsart Trésorier : Jean LECOCQ (071) 43 19 37 Rue des Cantines 52, 6010 Couillet	SAINT - HUBERT C.C.P. 000-0800173-20 Président : Jean CHALON (061) 61 30 06 Rue de Lavaux 9 a, 6870 Saint-Hubert Secrétaire-Trésorier : Joseph LABIOUSE (061) 61 15 42 Rue du Home 24, 6870 Saint-Hubert
BOUILLON C.C.P. 000-0512180-20 Président : Roger THOMEZ (061) 46 69 13 Chemin du Culot 16, 6830 Les Hayons Secrétaire : Joseph COLLARD (061) 46 75 14 Rue Georges Lorand 21, 6830 Bouillon Trésorier : Clément DRAPIER (061) 46 62 34 Rue des Hautes Voies 35, 6830 Bouillon	HOUFFALIZE - CINEY - GEDINNE C.C.P. 000-0762137-08 Président : Joseph ANDRE (080) 51 73 73 Rue des Morseux 10, 6670 Gouvry Secrétaire-Trésorier : François DEWALQUE (080) 51 79 42 Bâclain 29 • 6674 Gouvry	VIELSALM et 3ChA C.C.P. 000-0870976-13 Président : Georges SCHMITZ, (080) 21 50 76 Les Grands Champs 22, 6690 Vielsalm Secrétaire : André GILSON (080) 21 53 03 Neuville haut 44, 6690 Vielsalm Trésorier : Joseph HERMAN (080) 21 42 07 Rue Fosse Roulette 40, 6690 Vielsalm
BRABANT C.C.P. 000-0352242-35 Président : Raymond VAN FRACHEN (02) 343 28 27 Rue Meyerbeer 76 (Bte 4), 1180 Bruxelles Secrétaire : Eugène WAUTERS (02) 468 08 57 Avenue Charles Quint 220/3, 1080 Bruxelles Trésorier : Mlle Claude RENSON Park Village, Rue de la semence 39 Bte 6 1080 Bruxelles - Tél. (02) 414 74 81	HUY C.C.P. 000-0718009-15 Président : Albert DESSAMBRE (085) 21 46 88 4 rue Victor Martin • 4520 Anthelst Secrétaire-Trésorier : Laurent MALHERBE rue Joppart 10, 1300 Wavre (010) 22 27 68	VIRTON C.C.P. 103-1091654-84 Président : Albert BEULLENS (063) 67 81 53 Rue du Viné 14, 6750 Mussuy-la-Ville Secrétaire-Trésorier : Raymond Meinguet (063) 57 93 91 Rue de Harnoncourt 26, 6762 Saint-Mard
	LIEGE - VERVIERS C.C.P. 000-0900416-62 Président : Jean BRICART (041) 33 84 29 Rue des Chalets 5, 4101 Jemeppe (Seraing) Secrétaire-Trésorier : Robert TRIPPAERS (041) 65 48 32 Rue du Homvent 52, 4020 Jupille-sur-Meuse	Section du 1er CHASSEURS ARDENNAIS Cte Banque: 068-0627580-17 Président : Lt-Colonel e.r. Camille BERNARD (084) 31 28 72 3 sur les Hys, 6900 Marche-en-Famenne Secrétaire-Trésorier : Marcel LEURIS (084) 31 53 45 Rue du Pénitencier 15, 6900 Waha

La Vie de la Fraternelle

Un Chasseur Ardennais comme officier de presse

Depuis plusieurs années le caractère utilisé pour l'impression des textes est un corps 8.

Ces derniers temps, nombre de nos lecteurs nous ont fait part de la difficulté qu'ils éprouvaient à lire la revue. L'âge n'améliore malheureusement pas la vision et le port de lunettes ne suffit pas toujours. Nous aurions sans doute dû y penser plus tôt.

Soucieux d'être agréable à nos lecteurs, le présent numéro est imprimé en utilisant un corps 9 pour les textes.

Si ce choix réduit de manière sensible la matière que nous publions, l'essentiel est que vous trouviez plaisir à lire et découvrir votre « Chasseur Ardennais ». F.D.

Le capitaine Thierry Van Mook, officier des Chasseurs Ardennais en service à l'Etat-Major de la 7e Brigade Mécanisée, est désigné à la date du 28 août 1995 comme officier de presse de la Force d'Intervention et des Forces Belges en Allemagne.

Félicitations au capitaine Van Mook qui, rentrant de Baranja (BELBAT VIII), rejoindra l'Etat-Major du lieutenant-général Briquemont à Weiden. Il assurera notamment les fonctions de rédacteur en chef d'*'mag'*, le magazine d'information de la Force d'Intervention et successeur du *Journal du Corps*.



Greenpeace et Mururoa

Pour armer et amener la nombreuse flottille, hélicoptère compris, devant Mururoa il faut de gros moyens. Les recettes annuelles de Greenpeace sont de l'ordre de six milliards de francs belges. Afin d'attirer de nouveaux donateurs, comme le souhaite son directeur exécutif M. Tilo Bolde, brillant dirigeant venu du monde des affaires, Greenpeace se doit de ne s'occuper que d'événements hautement médiatiques et sans danger pour ses exécutants. Six milliards



Les textes pour le n° 182 doivent parvenir à la rédaction avant le 15 novembre 1995

1945 - Libération des camps Souvenir pour un bagnard

Nous partageons le même palier dans cette grande maison de la rue du Trône où l'abbé Edouard Froidure nous accueillait. Il allait avoir vingt-cinq ans, j'étais étudiant. Emacié et les yeux encore enfoncés dans leur orbite il avait survécu à Esterwegen et à Buchenwald. Déporté à dix-huit ans vers les camps d'extermination il en était revenu depuis cinq ans à peine.

J'appartenais à cette génération d'adolescents qui ne savait pas, mais lui, il savait. La souffrance et le souvenir de l'horreur vécue il les gardaient pour lui. Revenu à la vie il dirigeait aussi la chorale des Stations de plein air et des Petits Sapins. Sous sa houlette nous avions appris le chant des prisonniers d'Esterwegen, au travers duquel, il nous transmettait avec justesse toute son émotion retenue.

J'ai continué à le voir et le revoir. C'est plus tard, qu'il m'a raconté. Il était devenu un anonyme du tragique oubli. Il vivait seul comme tant d'autres avec ses souvenirs qui lui collaient à la peau et même l'odeur comme il disait.

Il vient de nous quitter pour l'éternité après un parcours terrestre qui l'aura appesanti et marqué. Nous l'avons côtoyé et nous ne savions pas, tous comme nous côtoyons les autres survivants et nous ne savons toujours pas.

Adieu Jean! Aujourd'hui je sais et nous savons.

F.D.

Défense nationale

En deux ans notre armée aura connu quatre ministres de la défense nationale. MM. Delcroix au destin brisé, Pinxten et Wathelet passés en météores et aujourd'hui le luxembourgeois Poncelet. Notre armée en pleine restructuration et le corps des militaires méritent nous semble-t-il plus de considération.

Souhaitons au nouveau ministre, à qui l'on reconnaît de nombreuses qualités, de pouvoir faire oeuvre utile tout au long d'une législature.

VERSEMENTS DE SOUTIEN A LA REVUE

Total au 15 juin 1995 23.140,-F

juillet 1995
 - Mme Fernande REUTER, Arlon 500,-F
 - M. J. GUILLAUME, Arlon 1.500,-F
 - M. P. KAUFMANN, Waltzing 250,-F

Total de la liste arrêtée au 10 août 1995 25.390,-F

La Fraternelle remercie cordialement les généreux donateurs et donatrices, tout comme ceux et celles qui renouvellent leur contribution volontaire.

C.C.P. DE LA TRESORERIE NATIONALE DE LA FRATERNELLE 000-0344969-37

Versement de mai 1995 : il fallait lire M. Arkady d'Arian



Mururoa toujours

Le ministre japonais des finances a rejoint les hommes politiques protestataires. Interrogé par un journaliste il justifie son attitude en déclarant que le Japon avait été la première victime de la bombe atomique. Victime la malheureuse population civile, oui! Cinquante ans après, l'empereur du Japon exprime "ses regrets" pour la politique d'agression menée par son pays. L'on connaît mieux aujourd'hui les atrocités dont les troupes de Hiro-Hito se sont rendues coupables. L'extermination des prisonniers de guerre, les massacres de civils. Les expériences menées par des médecins japonais dévoyés sur des prisonniers n'avaient rien à envier à celles conduites à la même époque par les tortionnaires nazis dans les camps de concentration. Victime ?

DANS NOS SECTIONS



Arlon

Nous ont quittés :
- Monsieur **Germain Fonck** né à Hondelange le 16 janvier 1915, campagne de 40 au 4ème Régiment de Chasseurs Ardennais, décédé à Arlon le 25 juin 1995. Rue de l'Amicale 15 à Hondelange.
- Monsieur **Emile Schweicher**, major e.r., né à Udange le 14 avril 1910, campagne de 40 au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais, décédé le 14 juillet 1995. Rue des Hêtres 8 à 6700 Arlon.
- Monsieur **Arthur Meyer** né à Freylange le 5 mars 1915, campagne de 40 au 4ème Régiment de Chasseurs Ardennais, décédé le 20 juillet 1995. Rue des Quatre-Vents 41 à 6700 Viville.
- Monsieur **José Maniet** militaire en retraite, né à Fleurus le 13 juillet 1928, ancien du 2ème Régiment de Chasseurs Ardennais et de l'Ecole d'Infanterie, décédé le 4 août 1995. Rue de la Sapinière 3 à 6700 Arlon. Nous réitérons aux familles dans la peine nos très sincères et fraternelles condoléances.

Le mot du président

Le Goûter

Le succès rencontré par le goûter organisé en octobre 1994 à Waltzing a convaincu les responsables de poursuivre cette expérience. Le comité a donc le plaisir d'inviter tous les membres de la section au goûter qui sera organisé le **12 octobre 1995** à 15 heures dans la salle Saint-Bernard à Waltzing. Les épouses ainsi que les veuves sont évidemment cordialement invitées à partager ces quelques moments de détente. Vous comprendrez aisément que pour des questions d'organisation (quantité de tartes à commander, nombre de couverts à prévoir,...), nous devons connaître le nombre exact de participants à l'avance. Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre participation en téléphonant à Joseph Geubelle, trésorier de la section (Tél : 063/23.37.78). Afin de couvrir les frais inhérents à cette organisation (location de la salle, achat des tartes, café ...), il a été décidé de demander une participation de 50 francs par personne. Les inscriptions seront clôturées le **08 octobre 1995**. Le comité espère que vous serez nombreux le 12 octobre 1995 et se réjouit dès à présent de votre participation.

Les cérémonies

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les cérémonies auxquelles la section a partici-



Un groupe de sous-officiers ChA en captivité au Stalag XVII B. Le 2e à partir de la droite est le sergent Joseph Bérenger. (Collection : Fernand Lacroix)

pé depuis le début de cette année. Mon propos se limitera dans ce domaine à deux points particuliers :
- d'une part, je désire remercier très chaleureusement les membres qui se dévouent régulièrement pour représenter la section aux différentes manifestations. Il est réconfortant de constater que dévouement, disponibilité, esprit de camaraderie ne sont

pas que des mots vides de sens.
- d'autre part, je souhaiterais que les militaires de carrière en retraite qui ont porté avec fierté le béret vert pendant de nombreuses années s'associent régulièrement aux différentes activités de la section. Une telle participation serait de nature à créer un trait d'union entre les «Anciens» et les «Jeunes» Chasseurs Ardennais.

In Memoriam

Notre fidèle porte-drapeau **Albert Kirsch** n'est plus. C'est avec tristesse et regrets que nous avons appris le décès d'Albert Kirsch porte-drapeau de notre section d'Athus. Fidèle parmi les fidèles, Albert a depuis de très



Athus-Messancy Aubange Selange-Halanzy

Décès

Nous déplorons le décès de :
- M. **Victor Schmeler** né à Athus le 24-04-1912, décédé à Arlon le 18-05-95, mobilisé et combattant au 1er Regt ChA et aussi prisonnier de guerre;
- M. **Albert Kirsch** né à Messancy le 18-11-1919, décédé à Arlon le 09-07-95, combattant du 1er Regt. ChA, fut prisonnier de guerre au stalag I.A.
- M. **André Godard** né à Willancourt le 27-11-1918, décédé à Arlon le 19-08-95, mobilisé au 1er Regt ChA, combattant et prisonnier de guerre pendant cinq ans au stalag XB de Sandbostel.

Merci aux bérets verts qui ont rendu un dernier hommage et nos fraternelles condoléances aux familles dans la peine.



Le coup de boutoir en page 7 du précédent numéro, concernant les promotions dans les ordres nationaux de quelques hommes politiques bien connus, a suscité beaucoup de réactions parmi nos lecteurs. Notre propos était simplement de rapporter un fait. Comme la majorité d'entre vous, nous regrettons que des mécanismes de procédure figés attribuent automatiquement des décorations ex officio, ne permettant pas toujours de reconnaître les mérites réels et de distinguer uniquement les personnalités professionnellement et moralement supérieures.

nombreuses années été de toutes les prestations requérant notre présence avec drapeau. Toujours de bonne humeur, calme et mesuré, sa présence même au sein de nos délégations était d'un apport bénéfique, sa présence et son allure, sa fierté d'être porte-drapeau lui ont valu l'estime de tous ses camarades. Bien connu de tous, il était parfait dans sa fonction au sein de notre régionale. Malheureusement depuis 17 mois, il avait du subir de graves opérations, mais son moral intact lui donnait l'espérance de reprendre un jour son cher drapeau, les dégradations successives de sa santé ne l'ont pas permis. Aussi, c'est avec fierté que ses nombreux amis de la Fraternelle, même les plus handicapés, lui ont rendu un hommage plus que mérité. Nous réitérons à sa veuve, sa fille, son fils, son petit-fils et toute sa famille nos condoléances émues et pleines de reconnaissance pour son dévouement à notre Fraternelle.

Fête Nationale

C'est en l'église de Halanzy que cette année le Te Deum du 21 juillet a été célébré. Musique en tête, le rendez-vous au Monument aux Morts, où l'on retrouvait combattants, invalides, prisonniers politiques et prisonniers de guerre, résistants et un nombreux public. Roland Lejeune, président de la section F.N.A.P.G. de Halanzy a prononcé le discours d'usage, rappelant aux plus jeunes le chemin du devoir et aussi la fidélité à notre dynastie, mais également en doutant de l'avenir de notre Belgique unie dont la devise empreinte de tolérance «L'Union fait la force» ne semble plus qu'un lointain souvenir.

Fastes régimentaires

C'est avec un grand plaisir que nous avons appris qu'invité par le LtCol BEM Fontaine, le vice-président de notre régionale de Halanzy, Aimé Marioni, un hommage lui a été rendu pour sa conduite pendant la guerre de 40-45, ancien du 1er Regt des Chasseurs Ardennais, prisonnier évadé par deux fois et organisateur d'un réseau de résistance. Arrêté par la gestapo, envoyé à Mochenwald, puis à Bergen-Belsen, d'où il est revenu miraculeusement vivant, tel un squelette le 25 mai 1945. Nous profitons tous, les membres et le comité de la section régionale d'Athus pour lui redire toute notre admiration et aussi pour le remercier de ce qu'il apporte chaque jour à la survie de notre section. N'oublions pas non plus les deux fidèles de Saint-Hubert qui ont été également honorés, nos amis, anciens du 2ème Regt de Chasseurs Ardennais, Joseph Pécheur et Gilbert Hotton que nous congratulons de tout coeur.



Décès

- M. **Victor Bastin**, membre effectif décédé à Bastogne le 27-06-95 à l'âge de 78 ans,

époux de Marguerite Gregoire;
- M. **Albert Martin**, membre effectif décédé à Rosières-la-Petite le 17-07-95 à l'âge de 79 ans, époux de Céline Lagarmite;
- Mme **Julia Ney**, membre sympathisant décédée à Bastogne à l'âge de 82 ans;
- M. **Jules Jacqmin**, membre effectif décédé à Bastogne le 04-08-95 à l'âge de 75 ans, époux de Renée Léonard.

Noces d'or

Nos affectueuses félicitations à :
- Monsieur et Madame Albert Goffinet de Troismonts et
- Monsieur et Madame Norbert Ney de Bertogne pour leurs 50 ans de mariage.

Activités de la section

- 01-06-95 : Mémorial Day
Cette cérémonie du souvenir débuta à 15h00 au Mardasson par un office religieux célébré dans la crypte, office rehaussé par la participation de la chorale «La Chanterelle» sous la direction de Monsieur Decerf et de l'Union musicale de Bastogne. On notait la présence de plusieurs personnalités des gouvernements belge et wallon, des représentants des associations patriotiques, de plusieurs pelotons du 1er Régiment d'Artillerie, ces derniers portant les 50 drapeaux représentant les Etats-Unis d'Amérique. Après la messe, dépôts de fleurs sur la dalle sacrée du Mardasson. La cérémonie se clôtura par une réception à l'hôtel de ville.
- 03-06-95 : Kermesse à Bastogne (quartier latin)
dépôts de fleurs au monument aux Morts;
- 20-06-95 : Fastes du 1A
20h00 : Dépôt de fleurs au monument aux Morts;
- 21-06-95 : Fastes du 1A
11h00 : Prise d'armes à la caserne Heintz, remise de commandement au lieutenant-colonel BEM Losson, défilé, réception au mess.
- 28-06-95 : MESA à Martelange
Manifestation d'hommage au monument des Français. Dépôts de fleurs au monument national des Chasseurs Ardennais. Dépôts de fleurs au monument aux Morts de Martelange. Réception au centre culturel de Martelange.
- 29-06-95: MESA à Bastogne.
Dépôts de fleurs au monument aux Morts de la ville de Bastogne. Monsieur François Guiot, au nom de la Fraternelle a déposé ces fleurs. Dépôts de fleurs au monument Cady puis au Mardasson. Manifestation au cimetière militaire allemand de Recogne.

Remerciements

A l'occasion du 50e anniversaire de l'Armistice signé le 8 mai 1945, les enseignants et les élèves de l'Institut Saint-Joseph de Bastogne ont manifesté leur sympathie à l'égard des anciens combattants, prisonniers et invalides de notre section. Par le biais de la revue, nous adressons nos plus vifs remerciements au directeur, au corps professoral et aux élèves de l'Institut.
V.Merche, président

- 13-07-95 : Une trentaine de personnes assistaient à cette manifestation d'hommage aux combattants français de la guerre 14-18 inhumés au cimetière de Bastogne. 11 drapeaux entouraient les tombes. Dépôt de fleurs. Appel aux morts.
- 20-07-95 : 22h00 : dépôts de fleurs au Monument aux Morts de la ville de Bastogne
- 21-07-95 : Fête Nationale
11h00 : Te Deum en l'église Saint-Pierre de Bastogne en présence de son Altesse le Prince Philippe de Belgique. 11h45, réception à l'hôtel de ville.
- 21-07-95 : ouverture de la grande kermesse de Bastogne
20h00 : défilé et dépôts de fleurs au monument aux morts.

Bouillon



Activités de la section :

- 21-07-95 : notre Fraternelle a participé comme chaque année, à la manifestation en hommage aux 3 victimes bouillonnaises, suite à l'assassinat du pharmacien Degrelle, frère du chef de Rex, Léon Degrelle, traître à sa patrie.
- 13-08-95 : En collaboration avec l'administration communale et les mouvements patriotiques, nous avons participé, avec la population et les familles, à la commémoration du 50e anniversaire du rapatriement, par l'administration communale de l'époque, des corps des militaires tombés sur les champs de bataille ou fusillés par les Allemands dans les prisons et les camps de la mort. Une foule recueillie et des membres de certaines familles qui sont encore vivants, ont assisté à la messe d'action de grâce ce 13-08-95. Ensuite, ce fut le rassemblement au cimetière. M. le Bourgmestre a rendu hommage aux victimes qui reposent à la pelouse d'honneur, puis ce fut au tour des Chasseurs Ardennais de citer chaque décédé en notant le lieu de décès, et après une minute de silence, la chorale de Bouillon à chanter, sans accompagnement, le chant des partisans. La musique a joué la Brabançonne, puis pour clôturer le last post. Un grand merci à tous ceux qui ont voulu se rappeler le sacrifice de tous ces jeunes, qui ont donné leur vie pour la Patrie et la Liberté.

Décès

Nous ont quittés :
- 11-6-95 : M. **Albert Denoncin**, de Carlsbourg, 88 ans;
- 05-07-95 : Mme **Vve Stenvot**, à Bouillon, membre honoraire;
- 07-07-95 : M. **Joseph Dorgeo**, à Bouillon, 80 ans;
- 10-07-95 : M. **Victor Matot**, à Laviot (Rochehaut) 78 ans.



Aux familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Assemblée générale

Le 15 octobre 95, nous organiserons notre assemblée générale annuelle. Une circulaire spéciale vous parviendra en temps voulu. Nous comptons sur votre présence à tous.



Brabant

Assemblée générale

L'assemblée générale du Brabant se déroulera le samedi 18 novembre 1995, au château du Karreveld, avenue Jean de la Hoese, à Molenbeek-St-Jean. La convocation à cette assemblée sera insérée dans notre prochaine circulaire régionale.

*A Temploux 1994 -
Quand un président rencontre un président ...
qu'est-ce qu'ils se racontent?*



Changement d'adresse

Nouvelle adresse de la trésorière de la section du Brabant :
Mlle Claude Renson, Park Village, Rue de la Semence 39 Bte 6 à 1080 Bruxelles
Tél : 02/414.74.81.

Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié

Lors de la MESA, nous avons eu le plaisir de rencontrer plusieurs membres de la Fraternelle. Parmi eux, un vétéran, notre ami Albert Larsimont, âgé de 85 ans. Il participait à sa 26e MSA/MESA. Il faut le voir trotter de son allure gaillarde par monts et par vaux. Il participe régulièrement à des marches ADEPS ou autres. Bravo Albert, nous espérons te voir, longtemps encore, arpenter les routes avec autant d'allant.

Décès

Nous avons appris le décès, le 9 juillet 1995, du commandant e.r. **Isidore**

Bernard De Buysier. A la famille, nous présentons nos plus vives et sincères condoléances.



Etalle-Habay- Tintigny

Décès

Souvenons-nous toujours de :
M. **Albert Lambert** -
Etalle
M. **Paul Leonard** -
Chatillon.

La Régionale prend part au deuil cruel qui frappe les familles et leur assure le souvenir de leur cher disparu.

Plaque au monument de Temploux

Cette année, la Régionale a remis à la section de Namur, la plaque commémorative à placer sur le monument de Temploux. La Régionale de Namur en a effectué le placement. Par suite de l'indisponibilité des membres, l'inauguration qui devait avoir lieu cette année, a été remise à l'année prochaine. Une délégation de la Régionale se rendra à Namur lors des cérémonies en 1996. Nous assurons la Régionale de Namur que ce n'était pas de la mauvaise volonté mais que des impondérables ont retardé cette réalisation. Tout est bien qui finit bien, la plaque de notre Régionale est actuellement présente au monument de Temploux.

Changement d'adresse

En cas de changement d'adresse, une petite carte au secrétariat qui se charge d'avertir la rédaction de la revue. De même, en cas de décès d'un membre, avisez le président ou le secrétaire de la section afin que les dispositions soient prises pour assurer la représentation avec drapeau et plaque commémorative.

Cotisations

Quand ce bulletin paraîtra, nous serons près du renouvellement des cotisations. Si des membres connaissent des Chasseurs Ardennais (anciens ou nouveaux) qui pourraient nous rejoindre, il ne faut pas hésiter, tous seront les bienvenus. Des cartes sont toujours disponibles chez le secrétaire. De plus, des bulletins supplémentaires sont à la disposition du secrétaire, il serait utile d'en offrir un ou l'autre exemplaire aux personnes hésitantes. Cela ferait connaître la Fraternelle et sa revue trimestrielle.

Cérémonies diverses

En ces temps de vacances, tout est un peu en veilleuse, mais n'oublions pas les prochaines cérémonies commémoratives, que ce soit le 11 novembre, ou autres. Soyons tous présents, dans la mesure de nos disponibilités, afin d'assurer bien haut, à tous ceux qui ont combattu pour notre liberté que nous n'oublierons jamais.

RÉSISTE ET MORDS

Florenville



Activités

Le drapeau de la section encadré par une délégation a assisté à toutes les manifestations patriotiques qui furent organisées à Florenville au cours des mois de mai, juin, et juillet.

- 08-05-95 : C'était le 50^e anniversaire de la fin de la guerre 40-45 et de la libération des camps.

Après la messe, un cortège se rendit au monument élevé aux victimes des deux guerres. Un vin d'honneur fut offert à l'hôtel de ville par l'administration communale où deux Chasseurs Ardennais rappelèrent quelques souvenirs de la mobilisation, de la guerre et de la résistance dans laquelle les bérêts verts furent nombreux.

- 25-06-95 : le 18 juin, jour anniversaire du massacre du Banel, nos amis français n'étant pas libre à cause des élections présidentielles françaises, la cérémonie commémorative annuelle eut lieu le 25 juin. Une foule importante rehaussée par la présence de nombreuses personnalité dont M. le Gouverneur de la Province de Luxembourg et M. le Préfet des Ardennes fit de cette journée une des plus belles manifestations franco-belge du souvenir. Comme d'habitude, c'était un bérêt vert, Albert Chleide, qui était proposé à la montée des couleurs.

- 01-07-95, Une exposition organisée par le comité du cinquantenaire ouvrait ses portes à l'Ecole Ste-Anne pour rappeler aux anciens et apprendre aux plus jeunes la barbarie des régimes de dictature que nous avons connus. Cette exposition très bien documentée et bien agencée fut une réussite. Ce vernissage fut précédé du dévoilement d'une plaque en bronze apposée sur la maison où vécut Edgard Potier, véritable héros de la dernière guerre. Voici le texte qui porte cette plaque commémorative :
-Le Major aviateur Edgard Potier agent des missions spéciales créa la ligne Possum pour le rapatriement des aviateurs tombés en pays occupés. Arrêté et martyrisé à la prison de Reims s'y donna la mort le 11-01-44 pour assurer la certitude du silence à ses compagnons de la Résistance.

- 21-07-95, la section était présente au Te Deum de la fête nationale et à la cérémonie qui suivit.

Mariage

Nous avons le plaisir de féliciter chaleureusement notre «jeune» Chasseur Ardennais Ghislain Dupont de Florenville qui vient en véritable européen, d'épouser Mademoiselle Viorica Gabriela Sandi de Roumanie. Tous nos vœux de bonheur et de prospérité les accompagnent.

Noces de diamant

L'administration communale de Florenville vient de fêter notre fidèle membre et son épouse, Joseph Suleau de Lacuisine pour

leurs 60 ans de mariage. La section les félicite et leur souhaite de continuer ensemble de nombreuses années encore.

Noces d'Or

Vraiment 1995 est une année d'or ! En 45, de nombreux prisonniers libérés se sont «enchaînés» mais avec des liens plus tendres et plus agréables. Pour leurs 50 ans de mariage, nous félicitons bien cordialement :

- Julien Henriquet et son épouse, de Florenville;

- Joseph Jacquemin et son épouse, également de Florenville;

Nous leur souhaitons de continuer pour décrocher le diamant.

Décès

Notre dévoué secrétaire, **Roland Bouillon**, vient de perdre son père âgé de 94 ans. La section prend part à sa peine et lui présente ainsi qu'à toute sa famille ses fraternelles condoléances.



Hainaut

Assemblée générale

L'assemblée générale ainsi que le 10^e anniversaire de la section de Hainaut auront lieu en nos locaux habituels le samedi 28 octobre 1995.

Félicitations

Notre ami chasseur, Monsieur Arauxo a reçu les félicitations ainsi que les remerciements de Madame la colonelle Lalière pour l'article qu'il a fait paraître dans notre revue du 2^e trimestre.

Activités

Cette saison, notre porte-drapeau et quelques irréductibles toujours disponibles, ont représenté la section à de nombreuses manifestations. Le début de l'année 1995 nous impose de bien pénibles devoirs :

- Le 26 janvier, nous conduisons Monsieur **Léon Jasmès** à sa dernière demeure.

Deux jours après, le 28 janvier, en accord avec la section de Vielsalm dont il faisait partie, nous récidivons avec Monsieur Adhemar Demyneck.

- Le 29 avril, la section est invitée à la célébration de la bataille de Cameron, fête de la légion étrangère.

- Le 30 avril, une délégation avec drapeaux assiste au congrès national à Arlon.

- Le 08 mai, commémoration du 50^e anniversaire de la fin de la dernière guerre mondiale. Notre section, invitée par l'entité de Rance, se présente aux monuments aux Morts de Sautin, Montbliart, Rance, Gandriev et Sivry. Nous remercions les organisateurs et principalement Monsieur Claude Michaux (Chasseur Ardennais) pour l'accueil qui nous a été réservé. Nous en avons profité pour inscrire quelques anciens chasseurs.

Le 09 mai : de nouveau un bien pénible

devoir : les obsèques du général-major e.r. **Lucien Champion**.

- Le 28 mai : cérémonies commémoratives au monument national de la Lys à Courtrai le matin; l'après-midi, nous nous retrouvons à Vinkt pour le pèlerinage annuel.

- Le 11 juin : Temploux, cérémonies organisées par la section de Namur.

- Le 22 juin, fastes du régiment des Chasseurs Ardennais.

- Les 28-29-30 juin et 1er juillet : marche européenne du souvenir et de l'amitié.



Houffalize-Ciney Gedinne

Communiqué

La direction nous informe :

Tout membre inscrit au listing est sensé être en règle de cotisation.

Des différences ont été relevées entre le nombre de cotisations versées et celui des inscriptions. Désormais, on se basera sur le listing et la section régularisera par le versement des quotes-parts manquantes. Les cartes de membres seront commandées en fonction du listing. Le millésime de l'année ne sera plus mentionné mais inscrit main.

Chronique familiale

Décès

Un petit nombre de décès à signaler... mais nos délégués ont-ils oublié de nous prévenir ou sont-ils en vacances ?

Le 02-07-95, M. **Louis Wergifosse**, Chasseur Ardennais, A.C. et Invalide, de Preaix-Malmedy

Le 07-07-95, M. **Edmond François**, Chasseur Ardennais, A.C. et P.G. de Devantave.

Aux familles en deuil, nous adressons nos sincères condoléances.

Naissance

Le 13 juillet 1995 est né Charlie Vanempten, fils de Daniel Vanempten et de Vicky Vrancken de Bilzen. Félicitations aux parents et grand-parents, longue vie très heureuse au nouveau-né qui est arrière petit-fils de Jos. André.

Mariage

Se sont unis par le mariage, le 12 août 1995, Monsieur Dominique Stoffe, fils de notre membre Ghislain Stoffen-Lemaire de Hardigny-Bastogne et Mademoiselle Véronique Garnier de Famatave (Madagascar).

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux en notre Ardenne et nos félicitations à leurs parents.

Noces d'or

Nous avons appris que, le 15 mai 1995, notre membre Roger André et son épouse Joséphine Jacoby de Steinbach (Limerle) ont fêté leurs nocés d'or. Nous adressons

à ces heureux jubilaires nos très vives félicitations et leur souhaitons de très nombreuses années encore de vie fort heureuse avec la jouissance d'une santé parfaite.



Activités

A cause de la période des vacances, il n'y a eu qu'une seule réunion. Ce fut le 06 juin 1995. Elle eut pour objet de faire le point sur le nombre de membres et le relevé des manifestations futures. Il y fut évoqué la mémoire du Général Champion, Président d'honneur de la Fraternelle à la famille duquel le comité présente ses condoléances. Au cours de cette réunion, nous avons appris que notre ami Adolphe Lheureux, Vice-président National avait été invité à présenter une conférence à l'Athénée Prince Baudouin à Marchin sur la libération des camps.

*A Albert, notre Président de Section
Notre dynamique et dévoué Président
Albert Dessambre est actuellement en
convalescence après avoir subi une
opération. Nous lui souhaitons un
prompt rétablissement et espérons
qu'il se retrouvera rapidement parmi
nous. Nous lui témoignons tous nos
encouragements.*

C'étaient nos amis

Nous devons avec tristesse annoncer le décès de trois de nos membres :

- Le Cdt de réserve **Jean Haubourdin** de St-Séverin, âgé de 63 ans;

- M. **Joseph Tiré** de Wanze, âgé de 75 ans;

- M. **Paul Darimont**, ancien du 20A.

Le comité présente ses condoléances aux membres des familles

Carnet rose

Le 6 août 1995, M. Maurice Vigneron et Mme Madeleine Laverdure de St-Servais (Namur) ont fêté leur 50 ans de mariage. Toutes nos félicitations.



Le mot du Président

Cette année 1995, qui marque le 50^e anniversaire de la libération des camps et l'effondrement de l'idéologie nazie, a été célébrée de tous côtés avec fastes et de nombreuses expositions ont rappelé les horreurs qu'un régime dictatorial peut générer.

Nous espérons tous que l'impact recherché



a bien été atteint dans l'esprit de ceux auxquels il était destiné particulièrement, les jeunes d'aujourd'hui qui, un jour devront gérer cette liberté si durement reconquise il y a 50 ans.

Au cours de cette année, des efforts considérables ont été déployés dans ce sens et ont porté chacun à y réfléchir. Toutefois, pour que cette réflexion ne reste pas sans lendemain, nous devons profiter de toutes les occasions (les médias nous en apportent chaque jour), pour convaincre les générations qui nous suivent de ce que la paix et la liberté sont des biens précieux mais fragiles qu'il faut protéger et défendre, chaque jour. L'avenir est à ce prix.

Le comité de la section de Liège-Verviers est heureux d'inviter ses membres et leurs amis à l'excursion annuelle qui nous conduira, le jeudi 7 septembre prochain, en Ardenne avec une petite incursion en Famenne. Nous souhaitons que cette initiative rencontre un grand succès, car l'organisateur Jean Octave a cherché à vous proposer un programme varié destiné à rencontrer vos souhaits. Nous comptons fermement sur votre participation nombreuse pour que cette journée soit une réussite. A bientôt.

Jean Bricart

In Memoriam

La section de Liège-Verviers a le pénible et triste devoir de vous faire part du décès de Messieurs :

- **René Foumy** de Herstal, ancien combattant Chasseur Ardennais, membre de notre section.

- **Léopold Misson** de Spy, ancien combattant Chasseur Ardennais, membre de notre section.

- **Edouard Michel** de Wanze, ancien combattant Chasseur Ardennais, ami de notre section.

Nous présentons aux familles éprouvées nos sentiments de profondes condoléances.

Libres propos

Notre vice-président, Monsieur Léon Mathieu, nous communique l'article que lui suggère une récente décision de la chambre des représentants.

Justice, Justice,
La chambre des représentants vient de te bafouer, mais l'image de la majorité gouvernementale est sauve et cela sur le dos de la justice. Cette dernière pourra enquêter (affaire F.V.) à l'exception de perquisitions à son domicile privé, d'un mandat d'arrêt et de réquisitions finales du Parquet. La justice peut donc suivre son cours !!!!

La constitution est pourtant formelle : tous les citoyens sont égaux devant la loi, sauf évidemment si certains partis politiques, dont certains prêchent la justice, en décident autrement... Cet honorable représentant peut très bien cacher des documents suspects à son domicile, la justice ne peut y pénétrer. S'il était blanc comme il le prétend, qu'il ouvre son domicile et ses bureaux, peut-être alors pourra-t-on croire ses déclarations. Ou se trouve la justice des petites gens qui, pour le moindre soupçon,

subissent des perquisitions en leur domicile ? Nous, anciens combattants et Résistants, ne pouvons que nous élever contre de telles pratiques. Aurions-nous défendu le Pays, aurions-nous risqué notre vie pour voir appliquer une justice semblable ? Nous sommes écoeurés.

Le policier de service : Léon Mathieu



Marche-en-Famenne

BELGIQUE-BELGIË

In Memoriam

M. Hubert Pierrard, 35 rue du Village à 6980 Beussaint.

Nous réitérons à sa famille l'expression de nos condoléances sincères et émues.

Assemblée générale

La section tiendra son assemblée générale annuelle le **samedi 28 octobre**, à 11h30, à Hotton, au restaurant Le Brisson qui se trouve à la sortie de Hotton, après le pont de l'Ourthe sur la route de Barvaux.

Afin de sortir du traditionnel banquet commun qui ne plaît pas à tout le monde, nous avons cru bon d'innover en laissant, à chacun, le choix entre plusieurs plats au menu. Pour plus d'information, contacter le secrétaire de la section : rue du Pénitencier 15 à 6900 Hollogne, tél. : 084/31.53.45.

Les inscriptions seront clôturées le **20 octobre 1995**. Le paiement de 800F (boissons non comprises) est à verser sur le compte de la section : 068-0127020-74.

Nous espérons vous y rencontrer nombreux dans la joie et l'amitié avec la musique d'ambiance.

Le comité

Noces d'or

Quinquante années de vie commune ont été fêtées par :

- Emile Dumont et Nelly Proveux. Emile, aidé par Nelly a assumé les fonctions de secrétaire-trésorier de la section pendant de nombreuses années.

- Léon, Léandre Laloux et Marie Calbert. Léandre est membre du comité de la section depuis de nombreuses années.

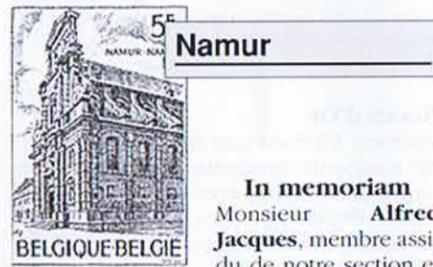
Emile et Léandre sont tous deux titulaires de la médaille du mérite en or de la Fraternelle.

Nous les félicitons chaleureusement et les attendons pour le «diamant».

50 années de musique

Albert Gaspard, 22 chemin de Champlon à Marche-en-Famenne, ancien du 3 ChA et 6 ChA en 1940 qui compte plus de 50 ans de mariage a été fêté par l'Harmonie communale de Marche pour 50 ans de présence à la musique.

Nous le félicitons chaleureusement, ainsi que son épouse, pour deux fois cinquante ans en mariage et en musique.



Namur

In memoriam

Monsieur **Alfred Jacques**, membre assidu de notre section et père de notre membre

Fernand Jacques, nous a quitté. Le drapeau et une forte délégation du comité ont assisté à ses funérailles et l'ont escorté jusqu'à sa dernière demeure.

Commémoration - Temploux 1995

Comme chaque année, la section de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais se fait un devoir de rendre hommage non seulement à tous ses anciens, tombés sur le sol namurois, mais aussi aux soldats du Génie et aux Français du 8e Zouave, sans oublier les civils de Temploux qui ont également payé un lourd tribut à l'occasion des bombardements des 12 et 13 mai 1940.

Ce 11 juin, dès 09h00, le président Cubert et son comité accueillent les autorités civiles et militaires ainsi que de très nombreuses associations patriotiques avec leur drapeau. Une très forte délégation d'anciens combattants français, conduite par leur Président d'Honneur a également fait le déplacement pour assister à nos cérémonies. Réception très chaleureuse dans la salle de lecture de la bibliothèque de Temploux où les épouses des membres du comité offrent café et petits fours à ces participants venus de loin. Dès 09h45, les drapeaux et autorités conduites par notre Président National, le Lieutenant-Général e.r. J. Chabotier, se dirigent vers la cour de l'église où nous attendent les associations patriotiques de Temploux devant leur monument.

M. Delchambre, Président des anciens combattants de la localité prend la parole pour remercier les autorités et le comité et d'associer la population de Temploux à ces cérémonies. M. Cubert, Président de la section, et M. Gravy, Président local de la F.N.A.P.G. déposent des fleurs pendant que retentit la sonnerie «Aux champs». Cette première cérémonie se termine par l'appel aux morts suivi du «Last Post» et de notre Hymne national. Sur le parvis de l'église, le père Christian accueille les fidèles et c'est devant une imposante assemblée qu'est célébré l'office religieux à la mémoire de toutes les victimes, militaires et civiles, belges et alliées, tombées à Temploux. Dans son homélie, le célébrant rappelle le sacrifice consenti par les populations pour que nous vivions en paix. Il nous a fait également comprendre que, pas très loin de chez nous, les armes se font toujours entendre... La chorale paroissiale, sous la direction de M. Allard, nous gratifie de très beaux chants et, avec le talent de l'organiste, l'office se termine par la Marseillaise, la Brabançonne et notre marche des Chasseurs Ardennais. A la sortie de l'église, une longue colonne de voitures, conduite par une ancienne jeep américaine et escortée par des motards de la police de



Temploux 1995

Namur, se dirige vers le monument érigé en hommage aux victimes civiles et militaires des combats de mai 1940

Après avoir accueilli les autorités, les délégations patriotiques et la population toujours très nombreuse, notre Président, M. Cubert, prend la parole et, dans un discours très éloquent, rappelle le sacrifice de tous les soldats morts sur ce coin de terre et, qu'en ce 50ème anniversaire de l'armistice de 1940-1945, le souvenir reste à jamais gravé dans le cœur de notre jeunesse afin que, plus jamais, nous ne vivions de telles horreurs. Il rappelle également que tant que le bien et le mal vivant au fond du cœur de l'homme s'affronteront, notre présence ici sera une mise en garde face à toute victoire que le mal pourrait remporter sur le bien. Pour que le sacrifice de ceux que nous honorons aujourd'hui ne soit pas vain, il faut rester vigilant et se tenir prêt à prendre ses responsabilités, ajouta-t-il.

C'est un moment toujours émouvant que nous vivons lorsque deux Chasseurs Ardennais s'avancent pour rappeler les noms de tous les civils, Chasseurs Ardennais, soldats du génie et zouaves tombés à Temploux et dans ses environs. C'est au son du Last Post que tout le monde observe une minute de recueillement. Un hommage fleuri est alors rendu par le Lieutenant-Général e.r. J. Chabotier, Président National, l'échevin Poncelet, représentant le Bourgmestre de Namur, Monsieur Delchambre, président des anciens combattants de Temploux, M. Voinet, président du monde des combattants français, le lieutenant-colonel BEM Fontaine, chef de Corps du régiment des Chasseurs Ardennais et de notre président, Roger Cubert. L'honneur de raviver la flamme du souvenir, revint à Monsieur Gravy, président F.N.A.P.G. Avant de prendre la direction de Namur, c'est au son de notre marche que le président national et notre président d'honneur, le colonel e.r. Libert, épinglèrent la médaille de bronze à quatre membres fidèles de notre section, à savoir Mme Servais, M. Defays, M. Dricot et M. Wilmot.

Escorté par la police de Namur, nous nous arrêtons à nouveau à la stèle du verger, chaussée de Nivelles, où des fleurs sont déposées par notre président, en hommage aux 44 Chasseurs Ardennais tombés sous les bombes ennemies, alors qu'ils se croyaient en sécurité.

La dernière étape de cette journée commémorative nous conduisit à l'esplanade de l'hôtel de ville de Namur pour rendre hommage aux artilleurs Chasseurs Ardennais. Notre président prit à nouveau la parole pour rappeler que la ville de Namur et notre section se sentent responsables de perpétuer le souvenir et la mémoire des anciens artilleurs Chasseurs Ardennais, tombés au champ d'honneur. Il remercie toutes les autorités civiles, militaires et religieuses qui nous ont fait l'honneur de participer à nos manifestations et principalement la ville de Namur qui nous reçoit chaque année si chaleureusement. Alors que retentit une nouvelle fois le «Last Post», la plaque est fleurie par l'échevin M. Poncelet, représentant du bourgmestre, le colonel e.r. Urbain, président de l'association des anciens du 20A, M. Mercier, Président du monde des combattants français et par M. Cubert, notre président. C'est le président national qui ravive la flamme du souvenir. Prenant la parole, Monsieur l'échevin Poncelet, entouré de plusieurs de ses collègues, remercie chaleureusement toutes les personnes présentes et principalement les Chasseurs Ardennais pour ces belles manifestations qu'ils ont pu vivre ce jour. Il insiste principalement sur le souvenir que nous devons cultiver, il félicite principalement notre membre Michel Gilbert, Directeur des parcs et jardins de la ville de Namur, pour le soin apporté à l'entretien et à la décoration des monuments élevés à la mémoire de ceux qui nous ont montré le chemin. Il nous invite ensuite au vin d'honneur offert par la ville et c'est au son du «Bia Bouquet» et de notre marche que nous levons notre verre à la santé de tous les participants.

Vers 13h30, plus de 80 convives se rendent à la salle Rogier pour un repas fraternel où

l'ambiance musicale et surtout conviviale fit de cette journée une parfaite réussite. Très heureux, le président remercie tous les participants en leur donnant rendez-vous l'année prochaine.



Neufchâteau-Libramont-Chevigny-Léglise

Décès

Ils nous ont quittés et nous les avons conduits à leur dernière demeure :

Membres honoraires :

- le 27-02-95, **Mme Roblain**, Léglise;
- le 09-04-95, **Mme Florent Fourny**, Libramont;
- le 20-05-95, **Mme Marcel Bihain**, Freux;
- le 21-07-95, **Mme Didriche**, Libramont;
- le 25-07-95, **Mme Paul Leyder**, Neufchâteau.

Membre sympathisant : prisonnier politique

- le 10-05-95, Monsieur **Joseph Pierlot**, Lescheret.

Anciens Chasseurs Ardennais :

- le 02-04-95, Monsieur **Antoine Godenir**, Bras-Haut;
- le 30-04-95, Monsieur **Jules Barras**, Libramont;
- le 10-05-95, Monsieur **Joseph Pierlot**, Lescheret;
- le 12-05-95, Monsieur **Léopold Charz**, Bougnimont;
- le 16-05-95, Monsieur **Marcel Pierret**, Bercheux;
- le 03-07-95 Monsieur **Albert Bossicart**, Tournay.

A toutes les familles dans la peine, nous réitérons nos très sincères condoléances.

Le Président Remiche remercie les porteurs de drapeau et les Chasseurs Ardennais qui par leur présence ont apporté leur sympathie à ces familles endeuillées.

Activités de la section

- le 07-05-95 : cérémonie d'hommage aux monuments aux Morts des deux guerres des communes de Neufchâteau et de Léglise;

- le 08-05-95 : même cérémonie à Libramont;

- le 28-06-95 : Marche du souvenir et de l'amitié, participation avec drapeau à la cérémonie de la croix Bricart, au monument de Bodange et au monument national des Chasseurs Ardennais à Martelange.

- le 21-07-95 : Participation au Te Deum à Neufchâteau;

- le 23-07-95 : Participation au Te Deum à Libramont.

Hospitalisation

- M. Alexis Roblain d'Ebly, ancien porteur de drapeau de la fraternelle à la clinique de Libramont;

- Mme Eva Colle de Neufchâteau, épouse de notre président à la clinique de Libramont.

Nous leur souhaitons un complet rétablissement.





Saint-Hubert

Naissance

- John, arrière-petit-fils de notre membre sympathisant Mme Victorine De Ridder de Saint-Hubert. Nos meilleurs vœux de bonheur au nouveau-né et nos vives félicitations à toute la famille.

Hospitalisation

Notre membre ancien combattant Remy Legrand de St-Hubert est hospitalisé à la clinique de Libramont. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Mariages

- Le petit-fils de notre membre sympathisante Mme Victorine De Ridder de St-Hubert, Johnny Lepage et Mlle Yannick Sarlet de Bravaux.

- La petite-fille de notre membre sympathisant Joseph Hendrickx de St-Hubert, Angélique Hendrickx de Villance et

Dominique Francois de Libin. Nos plus vives félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Activités de la section

- le 22-06-95, une délégation de la section a assisté aux fastes du régiment des Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne.

- le 28-06-95, nous avons été présents, au monument des Chasseurs Ardennais à Martelange, à l'arrivée de l'étape de la marche du souvenir.

- le 07.07.95, a eu lieu à Saint-Hubert la prise d'armes et la remise des hures aux recrues de la 2ème compagnie du régiment des Chasseurs Ardennais. Nous y avons assisté en délégation.

Assemblée générale

Lors de la dernière réunion du comité, nous avons décidé de fixer la date de notre prochaine assemblée générale au samedi 21 octobre prochain. Le détail de cette journée sera porté à la connaissance de nos membres en temps voulu.

RESISTE ET MORDS !!



Virton

La section de Virton a participé au Te Deum du 21 juillet à Virton. Elle participera également aux diverses cérémonies dans le cadre de la journée du souvenir franco-belge commémorant les combats d'août 1914. Le 19 août à Latour, le 20 août à Ethe.

Décès

La section de Virton déplore le décès du camarade **Lucien Jacques**, Chasseur Ardennais et ancien prisonnier de guerre 1940-1945.

Elle présente à la famille du cher disparu ses condoléances émues et l'assure de garder le fidèle souvenir du disparu.

Remerciements

La section de Virton remercie l'administration communale de Virton pour avoir imprimé en première page de la revue trimestrielle, qui est distribuée dans les foyers du Grand Virton, la photo commémorant l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais.



Le mot du président

L'été touche à sa fin et déjà nous abordons le dernier trimestre de l'année 1995 qui, pour les survivants de la Seconde Guerre mondiale, aura été marquée de nombreux jubilé. Alors que ceux-ci symboliseraient le 50e anniversaire de la fin de dictatures, de génocides et de déplacements forcés de populations, il est navrant de constater que les leçons de l'histoire sont oubliées, jusqu'à quelques centaines de kilomètres de nos frontières, en ex-Yougoslavie ou plus loin en Afrique Centrale, les mêmes scénarios se répètent. Si les événements d'hier pouvaient influencer ceux qui aujourd'hui prétendent gérer le monde et les inciter à discuter moins et à agir rapidement avec fermeté, peut-être qu'alors bon nombre de dictateurs en herbe hésiteraient à défier le monde. Mais plutôt que de philosopher, revenons à nos moutons. Le 26 août, le challenge Dusomclau a rassemblé dans une chaude ambiance plus de 120 joueurs et supporters, parmi lesquels on relevait plusieurs chefs de corps (2 ont même joué) ainsi que les bourgmestres et 1er échevins de Marche et de Hotton, les présidents de la Fraternelle Patton et de la section de Marche et plusieurs de leurs membres. Merci à l'adjudant-chef Charlot, à toutes celles et à tous ceux qui l'ont aidé à organiser ces retrouvailles sportives. Félicitations aux quatre équipes participantes et spécialement aux deux équipes du Régiment qui ont remporté les coupes offertes par l'*Avenir du Luxembourg* et par *La Meuse Luxembourg*. Quant au futur, nous espérons nous retrouver nombreux le **27 octobre** à Marche-en-Famenne, où grâce à l'accord du lieutenant-colonel BEM Fontaine, nous aurons l'occasion de fêter Saint-Hubert en même temps que le Régiment. En toute amitié.

Le jour des Fastes

En l'absence de M. Remacle, bourgmestre de Vielsalm, c'est le commandant du régiment qui a baptisé l'AIFV 25 mm de sa compagnie marraine.

Naissance

Le 19 juin, bébé n° 2 est arrivé. C'est Baudouin, le petit frère de Hervé Smets, chez le capitaine et Madame Bruno Smets. Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

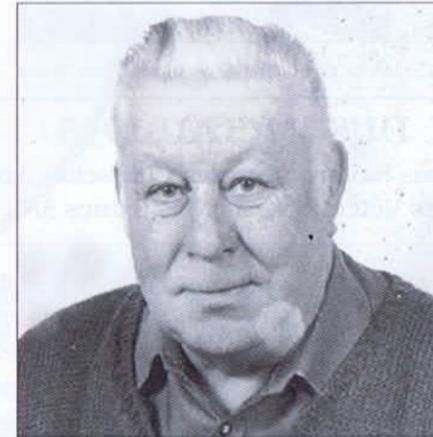
In Memoriam

Le commandant Hre **Jean Haubourdin**, né le 16 juillet 1927 est décédé le 16 juin dernier (163 chaussée de Liège à 4550 Saint-Séverin).

Il fut COR au Bataillon des Chasseurs

Section 1er CHASSEURS ARDENNAIS

Ardennais à Siegburg en 1950. Sous-lieutenant de réserve, il effectue un rappel de longue durée du 28 novembre 1951 au 1er mars 1954. Pendant cette période, il s'engage au Bataillon Belge pour la Corée. Il souhaitait faire carrière à l'armée mais sa connaissance du néerlandais ne l'a pas permis. Kinésithérapeute, il a exercé ce métier à l'Heureux Abri à Solières jusqu'à sa mise à la retraite le 1er août 1992.



tard pour boucher le trou de la chaussette? Il y a des trous partout. Ne pourrait-on pas revendre tous les travaux inutiles au Japon? On a bien vendu une ambassade. Et pourtant de nouvelles taxes ne sont pas créées; au contraire, on en supprime trois pour en créer une plus «grosse». Raclons les fonds de tiroir : c'est la finesse de la langue française qui a trouvé cotisation, redevance, solidarité et... il y a encore d'autres synonymes.

Les bénévoles

Les «bénévoles» appartiennent à une race humaine qui est en voie de disparition. Il y en a de moins en moins. Dans quelques années, quelques couples protégés aux fins de reproduction subsisteront et vous pourrez aller les admirer dans des réserves naturelles et leur porter des cacahuètes, des bananes et des oranges. Nul ne sait encore s'ils seront protégés par le ministère de l'agriculture. A quand une société protectrice de l'être humain ?

L'emploi

La propagande préélectorale a été très rentable en supprimant le service militaire et presque tous les partis ont prôné l'emploi. Le nombre de chômeurs n'a pas diminué. Au contraire. Tous les démob d'office ont-ils trouvé un emploi ? Combien ont-ils rejoint les «demandeurs» ?

Il y a 35 ans déjà

35 ans déjà, le 18 mai 1960, la première compagnie de Marche du 1 ChA sous le commandement du capitaine Auguste Vos rejoignait le Congo belge en vue de l'indépendance de celui-ci. Le 18 mai à 14h05, la compagnie débarquait à la base de Kitona où celle-ci par divers exercices allait pouvoir s'acclimater à la région. Le 02 juillet 60, la première compagnie de Marche du 1 ChA devenait Forces belges d'Afrique.

Le 07 juillet, c'était l'état d'alerte.

Le 10 juillet, ordre d'occuper la ville de Matadi. Le 11, le Lecomte accoste avec les Chasseurs Ardennais qui sont soumis directement à des tirs. Le combat durera toute la journée. Le soldat VC Flass est blessé par balle à la fesse. Malgré sa blessure, il continuera le combat toute la journée où nos Chasseurs Ardennais se distingueront par leur courage jusqu'à la fin des combats. Le 14 juillet, la deuxième compagnie de Marche du 1 ChA sous le commandement du capitaine-commandant Bontemps rejoignait également le Congo belge à destination de Léopoldville, Kamina, Usumbura.

Le 18 juillet, la deuxième compagnie du 1 ChA avec la première compagnie du 4e Commando participe à l'opération «Temploux» avec mission de s'emparer de l'aérodrome de Bunia, libérer et protéger



Le 23 juin 1995, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Peutie sous la présidence du chef d'Etat-Major général, le Lt Gen Charlier, aide de camp du Roi, le commandant de l'ITC (Commandement Territorial Interforces), le Lt Gen Maes a remis les nouveaux étendards aux unités territoriales.

A cette occasion, le Régiment Territorial de Chasseurs Ardennais a reçu son nouveau drapeau.

Il s'agit de l'emblème du 6 Chasseurs-Ardennais.

Nous consacrerons dans notre prochain numéro un article au 6 Chasseurs Ardennais et au nouveau régiment territorial.





Cie de Marche au Congo - photo : Jean Liben-Steyns

les civils. Le 19 juillet, deux opérations similaires furent exécutées, l'une vers Kasenyi sous le commandement du sous-lieutenant Henckaerts. L'autre vers Mouybakwi sous le commandement du Cdt Bontemps et comprenant la 2e compagnie 1 ChA moins le 1er peloton et la 1ère compagnie du 4 Commando. La journée du 19 juillet fut la plus meurtrière de toutes les opérations de sauvetage menées par l'armée belge. La 1ère compagnie du 4 Commando perdait trois hommes dans des embuscades. Ayons une pensée pour ces héros tombés au Champ d'Honneur. Ce même jour, le C 119 transportait les UDA destinés à la protection de l'aérodrome de Bunia s'écrasait faisant 15 morts et 15 blessés graves et la perte de presque tout l'équipage sauf un survivant. Ces événements tragiques éclipsèrent l'action menée avec succès par les hommes du 1er peloton du 1 ChA du sous-lieutenant Henckaerts.

Jean Liben-Steyns

DUSOMCLAU 1995

Victoire sans bavure pour les Chasseurs Ardennais
Les Vétérans 4/2 et les jeunes 3/2

Le Régiment de Chasseurs Ardennais et la section 1 ChA de la Fraternelle ont organisé, sur le terrain de Hotton, leur tournoi de football annuel Dusomclau en souvenir de trois de leurs joueurs (Duchene, Somja et Clause) qui ont fait la gloire du club sportif ardennais et malheureusement décédés. Quatre équipes se sont affrontées : les vétérans Chasseurs Ardennais contre Haversin et les jeunes Chasseurs Ardennais contre le Rouge Thiers. Haversin est arrivé en retard avec une équipe qu'il a fallu compléter. De ce fait, le tournoi commença avec une bonne demi heure de retard. Parmi les invités : le député-bourgmestre de Marche, M. André Bouchat et le 1er échevin M. Dourt, le bourgmestre de Hotton, M. Courard, avec le 1er échevin M. Dewez, les anciens chefs de corps : général Magon, colonels BEM Dieu, Marchal et Jacques, l'ancien RSM Fievet, le président de la section de Marche des Chasseurs Ardennais, M. Housiaux avec sa forte délégation d'anciens, M. Garain, président de la Fraternelle Patton, également avec sa délégation de volontaires de guerre, parrainée par les Chasseurs Ardennais.

Les vétérans des Chasseurs Ardennais ont remporté le match contre Haversin avec un score de 4/2 et les jeunes Chasseurs Ardennais contre le Rouge Thiers 3/2.

Le prix décerné par la direction de l'Avenir du Luxembourg a été remis par M. Leuris, vice-président national, au capitaine des vétérans. Le colonel BEM e.r. Dieu, président d'honneur de la section, a remis la coupe offerte par la direction de La Meuse au capitaine de l'équipe des jeunes. Les autres capitaines ont reçu un trophée et les arbitres une plaquette souvenir remis par les anciens chefs de Corps, l'ancien RSM et M. Garain.

Dans l'équipe des vétérans Chasseurs Ardennais, on remarquait sur le terrain le lieutenant-colonel BEM Fontaine (chef de Corps) et son prédécesseur le colonel BEM



Les 3 arbitres, les capitaines d'équipe, le Lt Col BEM Fontaine (chef de Corps), l'organisateur adjit-chef Charlot et le président de la section 1 ChA de la Fraternelle. Photo : M. Leuris



M. Leuris remet la coupe de l'Avenir du Luxembourg aux vétérans du Regt ChA



Le colonel BEM e.r. Maurice Dieu remet la coupe de La Meuse aux jeunes du Regt ChA. Photo : M. Leuris

Yvan Jacques qui n'ont pas eu peur de mouiller leur maillot avec l'équipe. L'organisation était orchestrée de main de maître par un professionnel : l'adjutant-chef Charlot et son équipe qui en sont au 4e tournoi du genre.

Grâce à l'amabilité du chef du Corps du régiment et à son personnel, la section de la Fraternelle a pu rassembler une partie de ses membres pour la circonstance. Après la remise des prix, plus de 120 assiettes froides ont été servies.



LE REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

Challenge Comd F Int

Le challenge s'est déroulé le vendredi 03 juin 1995 à Vogelsang. Le Regt s'y est très brillamment illustré, vu qu'il a remporté la compétition, malgré l'entraînement perturbé par nos nombreuses activités. Les trois équipes qui représentaient le Regt : Ces équipes ont terminé respectivement 16e, 3e et 5e sur 95 équipes et premier à l'inter Corps devant le 1 Para et le 2 Cdo. Félicitations à tous.

Patrouille 1 16e
Cdt Steyaert
1 Sgt Maj Pierret
1 Sgt Janssens
1 Sgt Liviau
1 Sgt Haubridge
Sgt Sperlazza
Cpl Chef Louis
Cpl Filieux
Cpl Deflorenne
Cpl Buisset

Patrouille 2 3e
SLt Dejonghe
1 Sgt Maj Fusulier
1 Sgt Closquet
1 Sgt Mercenier
Sgt Richard
Sgt Piret
Cpl Lomanski
Cpl Petit
Cpl Rymenhout
Sdt Weigert

Patrouille 3 5e
Lt Bolle
1 Sgt Maj Noelmans
1 Sgt Toussaint
Sgt Parthoens
Sgt Aerts
Sgt Dussart
Cpl Chef Delande
Cpl Buys
Cpl Lorent
Cpl Brunin

Les chasseurs sont prêts ...

Un redéploiement des Casques Bleus en Bosnie

Plus de trois ans de siège pour Sarajevo et d'autres villes de Bosnie. Les leaders serbes bafouent de plus en plus les résolutions de l'ONU, rendant en certains endroits le travail des Casques Bleus dangereux et inutile.

C'est pourquoi, après de tels agissements, l'idée d'un redéploiement des soldats de la paix semble inévitable.

Un changement d'une telle envergure n'est pourtant pas sans danger, c'est pour cela que la 7e Brigade d'Inf Mec a effectué un entraînement poussé au sein d'une brigade appelée TASK FORCE.

Pour cette raison, les Chasseurs Ardennais ont organisé une période d'entraînement en Grande-Bretagne afin de se préparer au mieux à d'éventuelles participations à des opérations militaires.

FIBUA et rien que ça

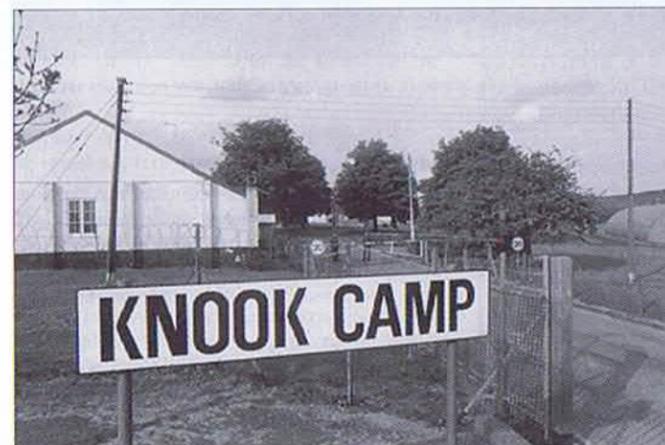
A 04h00 du matin, la colonne emmenant les deux compagnies de Chasseurs vers le pays de Shakespeare se met en branle pour arriver dans un premier temps à Ostende. C'est dans le luxueux ferry Prince Philippe que se sont passées les quatre heures de traversée du Channel. Il reste encore 350 km de route avant d'arriver à KNOOK CAMP - destination finale.

Après une courte nuit de repos et un déjeuner - made in English -, les Chasseurs Ardennais sont partis en car vers le village de Copehill Down.

En quelques mots, ce n'est pas moins de 120 maisons (pas une ne ressemble à l'autre), une église, une maison communale, une station essence et aussi une maison avec 97 pièces. En plus, un réseau d'égouts faisant partie d'une piste d'obstacles où escalade de façade et ramping

dans des caves étaient monnaie courante. Après cette présentation des lieux, l'équipe des instructeurs de l'école d'infanterie pouvait commencer leurs petits scénarios constitués d'un mélange détonnant de 1000 pet-prack et fumigènes entre lesquels les bérêts verts allaient progresser pour tantôt prendre un quartier, tantôt défendre un autre.

Durant 10 jours, les combats allaient faire rage dans ce petit village de Salisbury. C'est un total de près de 6 tonnes de munitions qui y fut consommé mais c'est le prix à payer pour une armée professionnelle pour laquelle de tels exercices devraient être réguliers. D'autres unités pourraient maintenant aussi participer à de tels entraînements. Les Chasseurs Ardennais, eux sont prêts.



Le peloton éclaireurs du Régiment ChA en Savoie

Le 7^e bataillon de Chasseurs Alpins de Bourg-Saint-Maurice accueillait du 09 au 14 juillet le peloton éclaireurs dans le cadre du jumelage entre le -7- et le R ChA. Dès notre arrivée, le dimanche à minuit, le physique fut mis à rude épreuve.

Lundi 10, réveil : 06h00. Petit déjeuner avec le commandant en second du bataillon. Après la perception du matériel et une instruction sur les encordements, nous voilà partis sur les chenillettes : direction le col du Petit Saint-Bernard. A peine débarqués, nous sommes à l'assaut des premières pentes. Après une heure de «grimpe», école de neige.

Mardi, lever : 02h30. A 05h00, départ de la «balade»; Pointe de la Traversière. 16h30, retour à la caserne; juste le temps d'apercevoir Indurain à la poursuite de Zulle.

Mercredi 12, le grand jour, épreuve du brevet d'alpinisme militaire (BAM), 1500 mètres de dénivelé positif et 1200 de descente avec passage sur glacier suivi de l'escalade et descente en rappel. C'est une fameuse épreuve mais quel paysage.

Judi, après le lever des couleurs, une remise de brevet fut organisée par nos amis français au col de l'Iseran, ensuite une visite touristique de Val d'Isère et Tignes avant



Les brevetés en Savoie.
Photo : ISC 7BCA

non pas un repas d'adieu mais échange de souvenirs et d'adresses.

Les Chasseurs Alpins se souviennent des

chemins d'Ardennes qu'ils ont empruntés lors de la MESA. Nous, nous nous souviendrons des sentiers de montagne.

India Six

Texte transmis par la Section 1 ChA

SAINT-HUBERT

Le 07 juillet, la ville de Saint-Hubert a accueilli son filleul, le Regt ChA sous un soleil éclatant. Cette cérémonie fut organisée à la demande de la ville afin de lui permettre de mettre à l'honneur le personnel du Régiment qui a participé aux missions en ex-Yougoslavie.

A cette cérémonie participait la 2^e Cie (Capt Vanherck), la Cie EMS (Cdt Borboux) et la 3^e Cie (Capt Smets).

Dans le cadre d'échange entre régiments, un peloton du 5^e Regt Inf était venu de France.

Après les discours du bourgmestre et du chef de Corps, des décorations ont été remises à : Adjt Lambert, Adjt Adnet, 1Sgt Maj Puraye, 1Sgt Maj Gilson, Cpl Chef Barbiaux, Cpl Chef Demecheler.

Le Cpl Chef Hellase et les Cpl Lambert, Grégoire, Thoen et Tairaix ont prêté serment.

La cérémonie s'est poursuivie par la présentation du Drapeau aux 18 recrues dont une fille.

Le Drapeau renferme dans ses plis les citations suivantes : Namur, Yser, Termonde, Eessen, Cortemarck, Ardennes, Dendre, Vinkt.

Les jeunes Chasseurs Ardennais ont reçu les hures.

Le prix de la meilleure recrue a été décernée au Sdt Laloix pour ses qualités professionnelles et morales.

Echange de cadeaux. Au nom de tous les Chasseurs Ardennais, le chef de Corps a remis un présent au major Rossignol qui a



Le glorieux drapeau est présenté aux nouvelles recrues.

exercé les fonctions d'officier opération. Un drink clôtura cette belle cérémonie.

Discours du chef de Corps :

Mes premières paroles, je voudrais les adresser à Monsieur le Bourgmestre Devaux.

Monsieur le Bourgmestre,

Je vous remercie pour vos aimables paroles de bienvenue et je tiens également à vous exprimer ainsi qu'au Collège échevinal de la ville toute ma gratitude pour avoir autorisé l'organisation de la cérémonie d'aujourd'hui.

Cette cérémonie revêt à mes yeux une grande importance car elle constitue un prolongement concret au jumelage institué



Saint-Hubert.
Vue de la cérémonie.

Le 30 septembre de l'an dernier entre votre ville et mon Régiment. Ce jumelage anticipait en quelque sorte sur les propos que Sa Majesté le Roi Albert II allait prononcer le 21 octobre 1994 à l'occasion de la remise de notre nouveau drapeau et je les cite : J'apprends avec un réel plaisir que les liens étroits tissés entre les régiments et plusieurs villes ou communes sont restés extrêmement solides. J'encourage ces rapprochements car ils contribuent à affermir les relations entre la population et l'Armée.

J'estime que le parrainage du Régiment et des Cie du Regt, suite à la disparition des miliciens, devient un lien privilégié avec la Nation au moment où notre armée est plus sollicitée que jamais pour des opérations humanitaires. Il est essentiel que l'Armée sente l'intérêt et le soutien de l'opinion publique belge pour mener à bien ses missions à l'extérieur de notre territoire. Nous apprécions fortement, Monsieur le

Bourgmestre, que vous ayez pris l'initiative de mettre aujourd'hui à l'honneur le personnel du Régiment qui a participé aux missions onusiennes. Comme nos amis du 5^e Régiment d'Infanterie, le Régiment des Chasseurs Ardennais a déjà largement contribué à ces opérations en envoyant à trois reprises des détachements en Ex-Yougoslavie. Cela nous fait réellement plaisir que la ville de Saint-Hubert rende hommage au personnel qui a oeuvré au service de la paix sous le drapeau de l'ONU.

A tous nos invités,

Je voudrais leur exprimer toute ma reconnaissance pour avoir répondu présent à notre appel. Par leur présence, ils témoignent de l'intérêt qu'ils accordent à cette cérémonie.

Je voudrais remercier plus particulièrement le LtCol BEM Dave, représentant notre Comd de Bde, le LtGen e.r. Chabotier, président national de notre Fraternelle, les anciens chefs de Corps des 1 et 3 ChA, les

général en retraite Magon et Henrioul, le colonel BEM Jacques, le colonel en retraite Keutiens, le lieutenant-colonel Maury et le lieutenant-colonel en retraite Bertrand, les présidents des sections locales de notre Fraternelle ou leurs représentants ainsi que tous les porte-drapeau.

Chasseurs Ardennais et soldats du 5^e Régiment d'Infanterie,

Je voudrais vous exprimer quelques sentiments sur le caractère symbolique d'une des activités de cette cérémonie, la remise des hures aux recrues qui appartiennent maintenant à la 2^e Cie.

Notre béret n'est pas, ne serait pas ce qu'il est si la hure légendaire n'y était pas accrochée. Cette hure est à elle seule, symbole de force, de détermination, de courage et, lorsqu'il le faut, d'agressivité. Cette hure porte en elle les traits du caractère trempé du Chasseur Ardennais.

Cette hure, enfin, se gagne et c'est après un entraînement dur et exigeant de quatre mois que les recrues de la 2^e Cie ont mérité l'honneur de pouvoir l'accrocher à leur béret. Je les félicite pour cette première réussite dans leur vie de soldat de métier.

Je leur demande aujourd'hui de prendre l'engagement de se montrer digne du béret qu'ils portent et de mettre tout en oeuvre pour maintenir l'excellente renommée de notre Régiment.

Affichons l'auto-collant des Chasseurs Ardennais sur notre voiture, sur celle de nos enfants, sur tout ce qui roule. Portons fièrement notre hure à la boutonnière. A chaque occasion, évoquons les Chasseurs Ardennais. Aidons au recrutement.

LA VIE AU REGIMENT

Départ

Cpl Cambier - CI
Sdt Warinet - CI
Sdt Maertens - CI
Sdt Lelong - CI
Sdt Russ - CI
Sdt Mitalungu - CI
Sdt de Schrijver - CI

Mutations

1Lt Brunclair - 1 ESO
1SG Descamps - 1 A
Sgt Galkow - 4 MP
Sgt Flament - 4 MP
CLC Schwind - Camp M-E-F
Cpl Bodart - 2 Cdo
Cpl Pettiaux - 2 Cdo
Cpl Damoiseau - 4 MP
Sdt Strebelle - E Techn FAE (CSOC)
Sdt Piret - E Techn FAE (CSOC)
Sdt Simon - E Techn FAE (SCOC)
Sdt Doyen - 1 ESO (CSOC)

Arrivée

Sdt Pagnier - Ce Cdo
1SG Authelet - 1 A
1SG Lauwers - 1 A
Sgt Michel - 3 Gn
CLC Dricot - P1 Köln
Cpl Devroye - P1 Westhoven
Cdt Pecheux - CMTIC
Cpl Ceuster - EM 17 Bde BL
Cpl Danloy - 4 CH CH
Sdt Tabourdon - Bn QG ITC
1SG Ghysens - 1 A
Cdt Vanmalder - DR SLF Köln
1 SG Henrot - 20 Bn Log

Mariage

28/05/95 : Sgt Fourneau et Alphonsine Gouverneur
08/07/95 : 1Sgt Maj Degossely et Véronique Mal
26/08/95 : 1Sgt Ghysens et Magali Denis
26/08/95 : Sgt Huaux et Isabelle Dupriez

Naissance

27/04/95 : Cyril Nonclercq
19/06/95 : Baudouin Smets
26/06/95 : Sarah Radelet
03/07/95 : Florian Dumont
06/07/95 : Samantha Widart
12/07/95 : Marvin Limelette
30/07/95 : Rémi D'Haens
06/08/95 : Damien Moreau
30/08/95 : Kimberley Smal





HISTORIQUE DU 2 BATAILLON DE CHASSEURS ARDENNAIS (3)

par le Comd e.r. R. Georges

(suite du numéro précédent)

Un bataillon sans mascotte n'est pas un bataillon !

Aussi, le 1 Bataillon ChA, caserné en Allemagne occupée, a-t-il fait la promesse d'en livrer un incessamment.

C'est chose faite fin avril 1952, car la mascotte *Dudulle* est présentée le 26 avril 1952 lors de la remise du Drapeau au bataillon. Ce jour-là donc, une messe est célébrée le matin à l'église de Bastogne par Mgr Cammaert, aumônier en chef de l'Armée, et, à la sortie, le LtGen Merckx fleurit le monument aux Morts de la ville.

L'après-midi, la prise d'armes se déroule sur la place MacAuliffe, présidée par le général Mahieux, commandant de la 4e Division d'Infanterie.

La cérémonie commence par la récitation de l'ode à la hure par M. Grobomont fils, suivie par l'entrée en scène de la nouvelle mascotte revêtue d'un manteau vert. *Dudulle* fait ses premières armes ! Elle va se ranger près de la musique de la 12 Brigade et, dit-on, «se comporte honorablement» !

Le Drapeau, porté par Gabriel Robert, un ancien de Bastogne, et escorté doublement par une escorte d'anciens et par son escorte du 2 ChA, fait son entrée sur la place.

Le LtGen de réserve Merckx, ancien commandant du Régiment, s'avance alors, et après avoir prononcé une allocution, remet le Drapeau aux mains du LtCol Leblanc, chef de Corps.

Un défilé devant les autorités et la population de Bastogne termine la cérémonie. Parmi ces autorités, on peut reconnaître le LtGen e.r. Descamps, ancien commandant de la 1 Division ChA.

Les Fastes auraient dû se dérouler le 19 mai, anniversaire des combats de la Dendre mais, par suite de la période de camp, les cérémonies sont avancées au 10 mai.

A cette occasion, une cérémonie a lieu à 16h30 au monument Cady.

Le lendemain, 11 mai 1952, le bataillon participe encore à l'inauguration du monument de Martelange.

Mais il n'y a pas que des festivités ! Pendant ce temps, l'officier S4, le lieutenant Perpete, les commandants en second de compagnie et les sous-officiers ravitaillent le camp de Vogelsang.

Ce n'est pas une mince affaire ! Il s'agit du premier voyage vers l'Allemagne occupée ! Le personnel d'installation, sous les ordres du lieutenant Guissard, part par la route le lendemain 12 mai. Avec des GMC ou des Bedford ... et il n'y a pas encore d'autoroute à l'époque : on passe par Liège, Henrichapelle, ...

Le reste du bataillon part le 14 mai par train, sous la direction du Lt Philippe, chef

de train.

Ce train comporte :

- des wagons plats pour le charroi et les chenillettes ATK
- un wagon choc pour les munitions
- six wagons fermés pour le matériel
- des voitures voyageurs pour 470 hommes, soit 31 officiers, 77 sous-officiers et 362 troupes, voitures de 3e classe avec banquettes en bois et une voiture 1ère classe pour l'état-major.

L'heure du départ est fixée à 20h05 le 14 mai.

Le train arrivera à Aix-la-Chapelle le 15 à 04h42 après un arrêt de 90 minutes en gare d'Herbestal pour la vérification des bagages et le change de l'argent ! (Nous entrons en Allemagne occupée)

Le retour à Bastogne se fait par train spécial le 29 mai 1952 avec départ de Gemünd à 19h40, après vidange des paillasses près de la cuisine troupe, nettoyage des locaux, remise du couchage à Ossendorf, chargement des wagons plats à Mechernich, des wagons fermés à Kall et relève de la garde à Malakoff.

Ceux qui ont connu cette aventure, car c'en était chaque fois une, en gardent des souvenirs inoubliables !

Dès le retour en garnison, la formation spécialisée reprend. N'oublions pas que le bataillon n'a que trois mois d'existence et que le cadre vient de différentes unités.

Le 04 juin, le peloton Pionniers, sous la conduite du SLt Walgraeve et du COR Spoel, est mis en subsistance au 4 Génie jusqu'au 29 juin.

Le 09 juin, le SLt Depierreux est chargé des cours de perfectionnement pour les sous-officiers. Il y aura 4 sessions de 15 jours. La première se terminera le 21 juin et 9 sous-officiers du bataillon y participent.

Le SLt Depierreux a choisi son terrain d'entraînement : le village d'Achouffe où les tentes individuelles sont dressées pour le bivouac. Pourquoi Achouffe ? Le terrain y



Le peloton pionnier en février 1953

RÉSISTE ET MORDS

est-il mieux adapté à la mission ? Pour connaître la raison profonde de ce choix, il faudrait la demander à Roger Depierreux ! Ne serait-ce pas un certain Hôtel des Fées ? Ou une certaine demoiselle ?

Toujours est-il que Achouffe était bien coté parmi les SLt célibataires du Bataillon ... et ils étaient nombreux !

Je me souviens avoir beaucoup entendu parler d'un certain «exercice de nuit» en Hilman verte ... dans le brouillard ... ! N'est-ce pas, André ?

Une seconde session débute le 23 juin pour 9 sous-officiers, mais elle sera écourtée à 5 jours à cause des manoeuvres divisionnaires commençant le 2 juillet.

Deux autres sessions suivent du 15 juillet au 26 juillet et du 26 juillet au 09 août.

Entre-temps, aux environs du 10 juin, S.M. le Roi fait sa Joyeuse Entrée à Liège et le bataillon est aussi présent. Les participants ont droit à un jour de «permission spéciale», ce qui n'est pas à dédaigner !

Mais l'instruction continue !

Du 02 au 05 juillet, les unités de la 4 Division d'Infanterie se retrouvent en manoeuvres en Allemagne dans la région de Zülpich-Euskirchen-Düren.

Il s'agit de «Mobilité Deux», manoeuvre défensive en profondeur entre l'Erft et la Roer.

En septembre, le bataillon remet ça ! Il s'agit, cette fois, des manoeuvres «Hold Fast» du 15 au 22 septembre dans la région de Brillonn-Soest.

Le secteur de la 12 Brigade d'Infanterie (2 ChA - 3 ChA ...) se particularise par son installation dans un ancien dépôt de munitions de la Wehrmacht détruit en partie, ce qui rend son occupation dangereuse. De plus, les conditions atmosphériques sont défavorables.

Le dimanche 28 septembre 1952, le bataillon est à Houffalize, avec le Drapeau. Il rend les honneurs au ministre de la Défense Nationale, le colonel De Greef, venu remettre la Croix de Guerre 1940-1945 à la Ville.

Le lendemain 29 septembre, 48 recrues arrivent et sont réparties entre les cinq compagnies.

En octobre, le bataillon fait de nouveau mouvement vers le camp de Vogelsang où il participe à la manoeuvre «Bastogne».

Le 15 novembre est un grand jour pour le bataillon.

Pour concrétiser les liens d'amitié qui unissent les habitants de Bastogne et les Chasseurs, la Ville offre une clique au bataillon : six tambours et douze trompettes !

A cette occasion, fête de la Dynastie, huit officiers prêtent serment : Destrée, Wéry, Simonis et Thienpont du 2 ChA et Nys, Collin, Gaspar et Dauby du QG de la 12 Brigade.

La journée se termine par une retraite aux flambeaux accompagnée par la musique de la 12 Brigade sous la conduite du Lt Dury. Enfin, en novembre, une nouvelle alimentation du 48 recrues vient combler les

départs, et le 24 du même mois, le SLt Michiels, 3 sergents et 29 soldats sont désignés pour suivre l'entraînement précommando.

Voilà un bataillon d'infanterie à pied qui a dix mois d'existence, qui a repris un quartier ayant subi la tornade de 44-45 et qui, aujourd'hui serait déclaré insalubre, qui effectue quatre déplacements en

Allemagne et d'autres en Belgique, qui doit faire, à pied, près de 3 km pour se rendre journalièrement à sa plaine d'exercice, qui voit son personnel partir à gauche et à droite suivre des cours de spécialisation ou de perfectionnement, qui doit assurer les services de garnison et tout cela ... avec des miliciens astreints à 18 mois de service ... ! C'est cela le moral ... «sans ombudsman» ... !

(à suivre)

ORDRE DE BATAILLE DES OFFICIERS - 1953 (1)

Etat-Major Bataillon

- SLt H. CASTOR - S2
- Capt G. CORNET - S1 (07/53 - à S3)
- Capt G. CORNET (07/53-10/53) S1-S3
- A2C J. COZIER (09/53 - rappelé (3L))
- Adj F. DECKER - RSM
- A2C R. DELAIT - Aum (09/53 - en CSS)
- SLt J. ELIAERS (10/53)
- Cdt J. HERMAND - Comd2d (03/53 - à QG 12 Bde)
- SLt P. KLEIN - Casern (01/53)
- 1^{er} Col L. LEBLANC - Comd (03/53 - à EI)
- 1^{er} Lt F. LESAGE - S4
- Cdt AEM R. LHEUREUX (10/53 - de 3 Cie)
- Cdt R. LIBERT (03/53 - de 3 Cie)
- SLt L. MICHIELS (03/53-01/54 - de 1 Cie à 3 Ch)
- SLt A. ORLANS (07/53 - de Cie EM)
- Maj O. RAVEAU (03/53 - de 2 Cy)
- Capt V. ROUSSEAU - S3 - 07/53 - à EI)
- SLt G. VANGASSE - Offr IE (02/53 - à 3 Bn Guet)
- SLt J. WERY (01/53-10/53)

Cie Etat-Major

- 1Lt J. BECKER - Sec Pers
- COR R. BERSOUX - Pl Med (09/53)
- SLt R. BERSOUX (09/53-10/53 - à HM Liège)
- Maj COLIN (04/53-05/53 - de F Ae)
- Cdt F. CORNELIS (10/53-12/53 - de 1 Cie à 3 Cie)
- COR F. DEBROUX (02/53-06/53 - de EI)
- SLt F. DEBROUX (06/53-12/53 - en CSS)
- COR J. DELTOUR - Charroi
- SLt J. DELTOUR (12/53 - en CSS)
- Cdt V. DEWITTE - Comd (03/53 - Colonies)
- SLt R. GEORGES
- 1^{er} Lt J. HORWART (05/53-10/53 - des Colonies à 3 Cie)
- SLt C. JOCHMANS - Administ.
- SLt P. KLEIN (03/53 - de 3 Cie)
- COR A. LABIOUSE (08/53 - de EI)
- SLt M. MATHIEU (03/53-05/53)
- SLt M. MATHIEU - Pl TS (03/53)
- LiCol NITELET (04/53-03/53 - de F Ae)????
- SLt A. ORLANS (03/53-07/53 - de EI à S1)
- SLt L. PIERRART - Pl Maint
- COR F. RIGA (10/53-12/53 - de ESS)

ORDRE DE BATAILLE DES SOUS-OFFICIERS ACTIVE - 1953

Cie Etat-Major

- Sgt M. BAUDUIN (11/53 - de 2 Cie)
- Sgt BUYSE (02/53 - de Cie AL)
- 1Sgt J. CALEMBERT
- 1Sgt M. CAUSSIN
- Sgt F. COHY (10/53 - de 1 Cie)
- Sgt F. COX - Pnrs (02/53 - de 1 Cie)
- 1Sgt DEBIERE - PECQ
- Adj F. DECKER - RSM

- 1 SM C. DEHALLEUX (12/53 - fait du service à S4)
- ISM E. DENIS - gest. Men Tp (08/53 - de Cie AL)
- Sgt A. DESMYTTER (03/53-04/53 - du 3Ch à 3 Cie)
- Sgt F. DUJARDIN (08/53-10/53 - de Cie AL à 2 Cie)
- Sgt G. DUSART - TS (02/53 - à Cie AL)
- 1Sgt A. ELOY
- Sgt L. EMPAIN - Mec Veh (09/53 - à 1 Cie)

- COR M. de PIERPONT (02/53-03/53)
- SLt M. de PIERPONT (03/53-03/53 - en CSS)
- SLt R. SIMONET - Chef P1
- Cdt A. VIVIER (10/53 - de Cie EM)
- COR O. WERY (03/53-06/53 - de Cie AL)
- SLt O. WERY (06/53-12/53 - en CSS)

2 Cie

- COR P. CASSART (06/53)
- SLt P. CASSART (06/53 - à 1 Cie)
- COR Y. CORNET (06/53)
- SLt Y. CORNET (06/53-12/53 - en CSS)
- COR F. DECONINCK (06/53)
- SLt F. DECONINCK (06/53)
- SLt F. GUERIN
- Capt P. HENRARD - Comd (04/53 - à EI)
- 1Lt J. LEJACQUES - Comd2d (04/53)
- 1Lt MAUS de ROLLEY - rappel (10/53)
- COR R. ROUSSEAU (07/53-10/53 - de EI à 1 CII)
- SLt C. VANDAMME - Chef P1 (04/53-11/53 - à 1 Bn Tk)

3 Cie

- COR E. BOSSUT (07/53 - de EI)
- COA A. CLOSSET (12/52)
- SLt A. CLOSSET (12/52)
- Cdt F. CORNELIS (12/53 - de Cie EM)
- SLt J. CORNET - Chef P1 (02/53-07/53 - de Cie AL à ECG Dinant)
- COR J. DELHAYE (03/53-04/53 - de 1 Bn Para)
- SLt J. DELHAYE (04/53-10/53 - en CSS)
- COR A. HENRARD (07/53-11/53 - de EI à ECG Dinant)
- Cdt J. HORWART (10/53-12/53 - à 9 Li)
- SLt P. KLEIN (03/53 - à Cie EM)
- COR A. LEEN (10/53 - de 1 CH)
- Cdt AEM R. LHEUREUX (05/53-10/53 - de QG 2 Corps à EM Bn S3)
- Cdt R. LIBERT - Comd (03/53 - à EM Bn)
- COR J. SCHAUWERS (06/53)
- SLt J. SCHAUWERS (06/53-12/53 - en CSS)
- SLt L. SIMONIS
- COR G. WAGNER (06/53)
- SLt G. WAGNER (06/53-08/53 - à Cie QG Bde)

(1) Pour rappel : Dans les tableaux ci-dessous, nous avons volontairement supprimé les numéros de matricule et nous avons utilisé l'ordre alphabétique des noms. Entre parenthèses, nous reprenons, derrière les noms cités, leur provenance et leur affectation au bataillon.



Sgt PINCK (3 Cie) à Infirmerie - Casernement
ISM J. QUINET - Rav
ISM RENERTE - B.M.
ISM A. REVETS - Sec Pers
Sgt J. SCHNEIDER - Mec Veh
ISM D. SCHROBILTGEN - CSM
1Sgt E. SIMONART (02/53 à 12 Cie Sv)
Sgt J. VANDENBOSCH (11/53 - de 1 Cie)
1Sgt P. VAN HULST - Mob

Cie Armes Lourdes

1Sgt M. ARTUS - CQMS
Sgt BUYSE (02/53 - à Cie EM)
Sgt CALLENAERE
ISM J. COLAS (07/53 à 3 Cie)
ISM E. DENIS - 1812 (08/53 à Cie EM)
Sgt F. DUJARDIN - P1Mi (08/53 à Cie EM)
Sgt G. DUSART (02/53 de Cie EM)
Sgt E. LEONET (04/53 à ED)
1Sgt E. MARGOT (08/53 - de 2 Cie)
1Sgt O. SCOHIER - CSM
ISM A. THIRY (07/53 - à EI)
Sgt L. VERLAINE

1 Cie

1Sgt M. BOSQUELLE
Sgt F. COHY (10/53 - à Cie EM)
ISM L. COLLARD (04/53 - à CRS)

Sgt F. COX (02/53 - à Cie EM)
ISM C. DEHALLEUX - CSM (12/53 - Sv à Cie EM)
Sgt C. DEMASY
Sgt DESMYTTER (04/53 - de Cie EM)
Sgt DUMONT (04/53 - de 3 Cie)
Sgt L. EMPAIN (09/53 - de Cie EM)
Sgt S. FRASELLE
Sgt J. GEUBELLE
Sgt GILLET (05/53 - de CI Para)
Sgt G. HUMBLET (08/53 - de EI)
Sgt H. LAMBERT (01/53-08/53 - de 1 CII à Cie EM)
1Sgt J. NEUF COUR (08/53 - à 2 Cie)
Sgt G. THEMELIN
Sgt A. THOMAS (01/53 - à C Sv Adm)
Sgt J. VANDENBOSCH (11/53 - à Cie EM)
1Sgt P. ZIMMER

2 Cie

Sgt F. BAEKE (08/53 - de EI)
Sgt C. de BARQUIN (09/53 - à ECG Dinant)
Sgt M. BAUDUIN (11/53 - à Cie EM)
1Sgt G. CUISINIER - TS (03/53 - à EI)
Sgt DEWITT (12/53)
Sgt P. DUJARDIN (10/53 - de Cie EM)
Sgt L. EDOM
1Sgt R. FRIOB
Sgt A. GASPARD (08/53 - de EI)
Sgt M. GOEDERMANS (08/53 - à 4 D1)
Sgt A. HAYON (04/53 - de Cie EM)

Sgt R. KERREMANS
1Sgt R. LAMBILLON
Sgt A. MALAISE
1Sgt E. MARGOT (08/53 - à Cie AL)
Sgt MARLIER (03/53)
Sgt R. MATHY
1Sgt J. NEUF COUR (08/53 - de 1 Cie)
1Sgt U. SCHAIRSEE - CSM

3 Cie

ISM J. COLLAS (07/53 - de Cie AL)
Sgt J. COURCELLES (12/53 - à Colonies)
Sgt A. DARDENNE
Sgt H. DELIRE (05/53 - Réformé)
Sgt A. DESMYTTER (04/53-07/53 - de Cie EM à QG 12 Bde)
1Sgt A. DETAILLE - CSM
Sgt J. DUMONT (03/53-04/53 - à 1 Cie)
ISM L. FERIR - CQMS
Sgt R. GILLARD (03/53 - à EI)
Sgt E. HAVENNE (02/53 - à Vilvorde)
Sgt R. HEUSCHLING
Sgt H. HUMBLET (08/53 - de EI)
Sgt J. LESIRE (04/53 - à Cie EM)
Sgt A. MALFAIRE
Sgt M. MULLER
Sgt A. PIERRE
Sgt J. PINCK
Sgt M. POCANT
Sgt C. RUBAN

ORDRE DE BATAILLE DES SOUS-OFFICIERS RESERVE - 1953

Cie Etat-Major

Sgt C. BARTIAUX
Sgt G. BERTHOLET (07/53 - de 1 CII)
Sgt G. CABAY - Sec Pers (02/53- 10/53 - de C Sv Adm en CSS)
Sgt A. COLLETTE - Pnrs (05/53 - de 1 CII)
Sgt J. DEFEVRIMONT (10/53 - de 1 Cie)
Sgt R. DEMARETS (04/53 - en CSS)
Sgt J. FIRRE - Sec Pers
Sgt F. FRISSE - TS (10/53 - de 3 Cie)
Sgt HALLEUX
Sgt J. LAURIER (03/53 - en CSS)
Sgt A. LETTE (04/53 - en CSS)
Sgt P. NEERMAN
Sgt P. OLISLAGERS (03/53-08/53 - de 1 CII à 2 Cie)
Sgt R. OPSOMER - Mec Veh (09/53-11/53 - de E Ord à Cie AL)
Sgt J. PAGE - Pnrs (09/53 - de 1 CII)
Sgt J. PAUL (04/53 - en CSS)
Sgt R. PIRET
Sgt Y. PLATEVOET - Rav
Sgt G. PLETSCHEITTE (03/53 - en CSS)
Sgt R. SPRUMONT - Sec Pers (10/53 - de C Sv Adm)
Sgt A. STALPAERT - Sec Pers (02/53- 10/53 - de C Sv Adm en CSS)
Sgt G. THEUNISSEN (03/53 - de 1 CII)
Sgt G. TOUSSAINT - Pnrs (05/53 - de 1 CII)
Sgt VANHORRENBEEK - TS (04/53 - en CSS)
Sgt J. VISEE

Cie Armes Lourdes

Sgt BACHY
Sgt H. BALTHAZAR (11/53- 01/54 - de 1 CII à 3 Ch)
Sgt J. BAUVIR (03/53 - de 1 CII)
Sgt R. CARO
Sgt S. CLAES (12/53 - en CSS)
Sgt M. DEBACKER (11/53 - de 1 CII)
Sgt DEBOCK
Sgt DIEUDONNE

Sgt G. DUFRANE - Mo 3- (05/53 - de 1 CII)
Sgt G. DUHAUT - MO 3- (05/53 - de 1 CII)
Sgt J. FRANSKIN (03/53 - de 1 CII)
Sgt M. GODEFROID
Sgt F. GOSSET (04/53 - en CSS)
Sgt J. HICK (07/53 - de 1 CII)
Sgt A. JACQUET (03/53 - de 1 CII)
Sgt M. JAMERS (04/53 - en CSS)
Sgt L. LALLEMANT (04/53 - en CSS)
Sgt R. LECLERCQ - 6 Pds (05/53 - de 1 CII)
Sgt R. LEFEVRE - Mo 3- (05/53 - de 1 CII)
Sgt R. MASSIN (10/53 - de 1 CII)
Sgt MATHEUSSEN (04/53 - à CRS)
Sgt MEURANT (03/53-10/53 - en CSS)
Sgt R. OPSOMER - Mec Veh (11/53 - de Cie EM)
Sgt C. PIETQUIN
Sgt J. SMELTEN (03/53 - à 1 Bn Tk)
Sgt J. VANEYCK (04/53 - en CSS)

1 Cie

Sgt A. BICHOT
Sgt DELFOSSE
Sgt R. DESSY (11/53 - de 1 CII)
Sgt F. FANUEL
Sgt F. FRISSE (05/53-08/53 - de 1 CII à 3 Cie)
Sgt A. HOPER
Sgt A. ISTANCE (03/53 - à 1 Bn Tk)
Sgt J. LEFEVRIMONT (03/53-10/53 - de 1 CII à Cie EM)
Sgt MASSET
Sgt V. MOUREAU (11/53-01/54 - de 1 CII à 3Ch)
Sgt J. NEMBRINI (04/53 - en CSS)
Sgt J. PACQUE
Sgt G. PORTIER (03/53 - à 1 Bn Tk)
Sgt J. PREUD'HOMME (10/53 - de 1 CII)
Sgt J. STEVENS
Sgt L. TAILLET
Sgt J. de TIMMERMAN (06/53-11/53 - de 1 CII à GDCR)

2 Cie

Sgt P. BONESIRE (09/53 - à 1 Bn Tk)

Sgt L. CHORANSKI (11/53 - de 3 ChA)
Sgt A. FABRY (04/53 - en CSS)
Sgt R. FAUTRE (05/53 - de 1 CII)
Sgt C. GOEURY (03/53 - à 1 Bn Tk)
Sgt J. GROVEN (11/53 de - 1 CII)
Sgt H. KEUNINGS (04/53 - en CSS)
Sgt J. LOUVET - TS (04/53 - en CSS)
Sgt E. MAWET (03/53 - à 1 Bn Tk)
Sgt J. MEUNIER (01/53 - du Bn)
Sgt A. MOSBEUX (03/53-08/53 - de 1 CII à 3 Cie)
Sgt N. NAWAY
Sgt L. PATERNOSTER (03/53 - de 1 CII)
Sgt P. OLISLAGERS (08/53-12/53 - de Cie EM - sursis)
Sgt S. ROTJMAN (09/53 - à 1 Bn Tk)
Sgt SUETENS (07/53 - de 1 CII)
Sgt TORDEURS (10/53 - de 1 CII)
Sgt VAN SCHIL (03/53 - de 1 CII)

3 Cie

Sgt L. BAUDOIN (06/53 - en CSS)
Sgt F. DAMBRAIN
Sgt DELANGRE - TS (10/53 - en CSS)
Sgt R. DELAUNOIS (04/53 - en CSS)
Sgt R. EGGERMONT (04/53 - à Bn MLN)
Sgt J. ELIOT (11/53 - de 1 Bn Para)
Sgt F. FRISSE (08/53-10/53 - de 1 Cie à Cie EM)
Sgt M. GOFFIN
Sgt J. HUBAR
Sgt A. JACQUET (03/53-07/53 - de 1 CII à COREE)
Sgt KEIMEUL (09/53-10/53 - de 1 CII à 1 Bn Tk)
Sgt LAURE-FROGNET (10/53 - de 1 CII)
Sgt A. LOTTE (07/53 - à C Sv Adm)
Sgt E. MAZY (10/53 - en CSS)
Sgt A. MOSBEUX (08/53 - de 2 Cie)
Sgt M. REGNIER (05/53 - de 1 CII)
Sgt F. ROELS (07/53 - à C Sv Adm)
Sgt R. SPELEERS (06/53 - en CSS)
Sgt L. VANDERWERDT (11/53 - de 1 CII)
Sgt VAN OVERTVELDT (11/53 - de 1 CII)
Sgt P. VISONA (du Bn?)
Sgt WAUTHIER (du Bn?)

HISTORIQUE DU BATAILLON MOTOCYCLISTE DE CHASSEURS ARDENNAIS DU VIIe Corps d'Armée

(suite du numéro précédent)

22 mai

07h50 - Le bataillon reçoit une note du VII Corps lui ordonnant de se tenir prêt à faire mouvement dans une heure.
Le major se rend au QG/VII Corps à Machelen-aan-de-Leie. Le général Dessfontaines lui demande de prendre position avec son bataillon à Kruishoutem pour protéger le flanc droit du VII Corps si, comme les renseignements l'indiquent, les Anglais se sont repliés sur l'Escaut.
Rentré à son PC, le major étudie le problème et donne des instructions relatives à cette importante mission. Aucun ordre de mise à exécution ne parvint du QG, cette mission fut considérée comme non avenue. La défense de cette langue de terre entre l'Escaut et la Lys s'avérait déjà inutile.
La journée du 22 se passe sans incident.

19h15 - Un ordre du QG/VII Corps fait part des opérations du lendemain. Il détaille le plan de défense de la Lys. Au Bon Moto est confiée la mission périlleuse de se porter sans délai au secours d'une unité en difficulté de décrochage.

20h10 - Le bataillon fait connaître à ses unités l'ordre du VII Corps et ajoute que mouvement sera fait vers Pittem si à 04h00 le 23 mai, aucun ordre n'est parvenu.

20h30 - Le VII Corps impose à chaque unité des reconnaissances d'officiers. Cet ordre s'applique aussi au Bon Moto.

23 mai

03h00 - Le major Kremer fait savoir au QG/VII Corps que son bataillon est prêt à faire mouvement pour Pittem.

06h00 - Le bataillon arrive à Pittem. Le PC est installé, la troupe procède à l'entretien du matériel puis peut se reposer.

13h30 - Le QG/VII Corps communique d'après une note du GQG : - Des éléments motorisés allemands venant du sud ont atteint Les Moeres. Le Bon Moto ChA se rendra immédiatement à Roulers qu'il organisera en centre antichars provisoire. Il passera aux ordres de la 10DI (général Pire) qui organisera Roulers et Izegem en centre antichars.

14h45 - Le bataillon arrive à Roulers. Les unités se rendent sur leurs positions. Déjà un nouvel ordre émanant du GQG parvient au major Kremer. Le Bon Moto doit gagner Ypres immédiatement où il passera aux ordres du IIIe Corps.

17h15 - Le Bon Moto atteint la lisière d'Ypres. Sa mission consiste à défendre Ypres en centre antichars contre motorisés,

tenir les passages au nord-ouest, ouest et sud, détruire les ponts si nécessaires.

18h00 - Les unités qui se rendaient sur leur emplacement sont violemment bombardées par une escadrille d'avions ennemis. Le sergent CSLR Hody est tué, plusieurs soldats sont blessés.

18h40 - Le major Kremer installe son PC à l'Hôtel de Ville.

23h30 - Le IIIe Corps fait la communication suivante au bataillon : -Les obstructions à réaliser dans le centre antichars ne doivent pas être définitives ; elles doivent permettre la circulation, donc être chicanées. Les destructions seront seulement proposées. Des troupes anglaises et des postes frontières se trouvent devant nous.-

23h40 - Ces renseignements sont communiqués aux unités du bataillon.
Le reste de la nuit se passe sans incident.

24 mai

Très tôt, le Bon Moto reçoit les ordres relatifs à la défense d'Ypres. Le IIIe Corps fait savoir qu'une batterie de 75 sera mise à sa disposition, le matin même, comme pièces antichars et qu'une seconde prendra position à Fresenberg en appui direct du secteur d'Ypres.

07h30 - Le Bon se met en liaison avec le commandant de la place d'Ypres.
Au même instant, le IIIe Corps communique qu'un noyau des unités des 1 et 2 Unités Cyclistes Frontières (UCYF) est mis à la disposition du bataillon.

08h00 - Arrivée des détachements UCYF qui sont donnés en renfort par le major Kremer aux 2e et 3e Cie.

08h05 - Le IIIe Corps annonce que les deux batteries étant déjà affectées à la 14DI ne pourront être mises à la disposition du Bon pour la défense d'Ypres.

09h50 : Le QG du IIIe Corps fait connaître les nouvelles missions. Le front ayant complètement changé de direction, les troupes du IIIe Corps se tourneront face à l'ouest et défendront le secteur Dixmude-Ypres. Le Bon Moto ChA sera à leur disposition.

11h40 - Un long bulletin d'informations parvient au Bon :

- L'immense étaiu dont Gand serait le centre se resserre autour de nos troupes ramassées dans l'extrême Flandre.

- L'artillerie allemande s'est installée en Hollande au nord de l'Escaut le long du canal de Terneuzen à Gand et sur la rive droite de la Lys entre Gand et Courtrai.

- Il faut s'attendre à une accentuation des pressions ennemies sur le canal Gand-Terneuzen et à l'engagement d'un combat sur la Lys dans la région d'Harelbeke.

12h25 - Après inspection des positions de ses unités, le major Kremer transmet par écrit l'ordre relatif à l'organisation, l'occupation et la défense du centre antichars d'Ypres. Le Bon Moto relève du IIIe Corps et a pour mission l'organisation et la défense dudit centre face à l'ouest et au sud jusqu'à la route d'Ypres à Zandvoorde incluse. La ville d'Ypres déborde de monde. Civils et militaires désemparés constituent sur la grand-place une cible de choix pour l'aviation ennemie. A plusieurs reprises, le major Kremer fait disperser par la gendarmerie dans les rues avoisinantes tout ce monde qui bientôt rejoint obstinément la place.

14h00 - Une puissante formation d'avions ennemis survole la ville et la soumet à un intense bombardement qui fait de nombreuses victimes. C'est l'affolement général.

Une bombe est tombée à un mètre de la tranchée occupée par le PC/2e Cie. Le Comd Faber, le caporal Alloo et le soldat Corbesse commotionnés doivent être évacués. Le soldat Colle est tué dans le bombardement.

Le commandement de la 2e Cie est remis au Lt Renard, son peloton passant aux ordres du Lt Leblanc.

15h30 - Le Comd De Bie de la 3e Cie informe le Bon que le major du génie lui a indiqué les destructions de pont à préparer.

18h45 - Le QG/IIIe Corps avertit par téléphone le major Kremer qu'il a reçu du GQG/1 Section la communication suivante: -Le Bon Moto ChA est mis immédiatement à la disposition du IVe Corps du général Bogaerts.-

19h00 - Le major Kremer demande aux QG IIIe et IVe Corps si les troupes UCYF mises à sa disposition à Ypres doivent accompagner le Bon Moto dans sa nouvelle mission.

19h15 - Une note du QG IVe Corps ordonne au Bon Moto de se porter sur le front Menin-Moorsele où une liaison doit être établie avec le Groupement cyclistes du général Leroy (Gpt L), de tenir solidement ce front et de s'opposer à toute progression de l'ennemi qui a franchi la Lys à Bissegem et Wevelgem.

19h45 - Le QG IVe Corps fait savoir que les UCYF à la disposition du Bon Moto doivent faire mouvement avec lui.

19h55 - Le QG IIIe Corps communique que les UCYF doivent reprendre la mission du



Bon Moto. Ces deux ordres contradictoires obligent le major Kremer à en référer d'urgence au général Bogaerts du IVe Corps.

20h00 - Le général Bogaerts communique au Bon Moto qu'il marque son accord pour le maintien des UCYF au IIIe Corps. Le major Kremer donne à ses commandants de Cie les instructions nécessaires pour faire mouvement.

20h45 - Le Bon Moto se met en route vers la nouvelle position qui lui est assignée. Le dossier de l'organisation et de la défense d'Ypres est remis au Lt Moïsse des UCYF. A la sortie d'Ypres, un officier de liaison remet au major Kremer un ordre, émanant du général Leroy : « Suivant les instructions du Comd du IV Corps, le Bon Moto ChA passe sous mes ordres pour l'exécution de la mission lui confiée sur le front nord de Menin-Moorsele. » L'ordre fait également part de la disposition des différentes unités.

25 mai

01h00 - Le Lt Uselding s'active à l'installation du PC. Le major Kremer se rend à l'EM du général Leroy et lui expose les problèmes que suscitent les changements à apporter à la disposition de son bataillon vu qu'initialement, il n'était pas sous les ordres du

Groupement cyclistes (Gpt L). Le général reconnaît la valeur des arguments avancés par le major et accepte le maintien du dispositif défini par le IIIe Corps.

04h15 - Le major rentre à son PC et délègue le sous-officier Morsomme en liaison avec le Gpt L. En accord avec le général Leroy, le chef de Corps du Bon Moto prescrit à la 1ère Cie de passer immédiatement un C47 à la 3e Cie du Bon. Celle-ci est avertie du renfort et, en même temps, ordre lui est donné de rechercher la liaison avec les cyclistes à la gauche de la Cie.

07h00 - Après inspection de ses unités, le major Kremer établit un croquis détaillé de ses positions et le transmet au Gpt L. Peu de temps après, la 3e Cie signale qu'elle est en liaison tactique avec les cyclistes et que des troupes amies se replient à travers sa position. A ce moment, les positions du Bon et les carrefours sont soumis au bombardement de l'artillerie allemande.

08h30 - Le sous-officier Morsomme arrive avec la note suivante : « L'ennemi attaque violemment sur notre gauche et s'enfoncé dans notre dispositif suivant l'axe De Kattede Kapelle-Ste-Catherine. Si vous n'avez pas subi d'attaque, retirez de l'endroit le moins exposé de votre front un peloton et un C47 qui seront portés en réserve au PC de Gpt

L à St-Eloois-Winkel où ils recevront des ordres. »

Le major fait informer les unités du Bon de cette situation et ordonne à la 2e Cie d'envoyer un peloton et un C47 au QG/Gpt L. Le Pon Leblanc est désigné pour être porté en réserve du Gpt L ce qui va nécessiter un remaniement du Pon Van Eeckout afin de combler le vide. Quelques instants plus tard, l'ordre de transfert est annulé et le Pon Leblanc reprend ses anciennes positions.

08h50 - Le Comd De Bie de la 3e Cie fait savoir que des troupes amies se replient en désordre, décimées par des tirs d'artillerie. Elles disent avoir reçu un ordre de repli. Le barrage se rapproche. Le major Kremer met immédiatement le Gpt L au courant de la situation.

09h45 - Le Bon Moto est averti par le Gpt L du repli des troupes cyclistes : le Bon cyclistes/Limbourg, le Bon cyclistes/16DI, le Groupement cyclistes/13DI. Le Bon Moto ChA conservera sa droite à Menin et pivotant sur celle-ci établira sa gauche en liaison à Ledegem avec la droite de la 10DI. Il passe sous les ordres du Comd de la 10DI.

Le major Kremer transmet les ordres à ses unités.

Léon Vaillant
(à suivre)

HISTOIRE DE JULES MARTIN

Chasseur Ardennais

(suite du numéro précédent)

Le 13 mai

A Perwez, Jules nota l'existence d'une barrière métallique antichar. Il crut voir une ligne de défense continue mais il n'y avait que cette portion isolée. Derrière cet obstacle, des Chasseurs du Bataillon Motocycliste étaient en position de tir. Jules reconnut quelques amis aussi abrutis de fatigue que lui-même. On ne causa guère. Vers l'est, dans la direction de Hannut, on entendait des tirs et des explosions. Jules trouva quelques vivres dans une ferme abandonnée, les partagea avec les amis de son groupe de combat, puis s'endormit dans la paille d'une grange. Il fut réveillé brusquement par la pétarade de chars français se dirigeant vers Hannut. Les chars énormes, tels que Jules n'en avait jamais vu, soulevaient des nuages de poussière. Les chefs de chars, au passage, saluaient les « petits belges » enthousiastes en annonçant fièrement qu'ils allaient « aider les copains au casse-pipe » ! Trop intrigué par les tirs qui semblaient se rapprocher, Jules ne trouva pas le sommeil. A Perwez, dans la soirée, la désillusion succéda à l'enthousiasme : les Français se

repliaient ! A la tombée de la nuit, les Chasseurs Ardennais reprirent leur mouvement vers l'ouest avec pour destination Genappe. Le bataillon moto, avec des unités françaises, restait en arrière-garde. Au moment du départ, quelques coups de feu retentirent, çà et là, très près de la localité. Pendant la nuit, la colonne traversa le chemin de fer Namur-Bruxelles, derrière lequel se déployaient d'importantes unités françaises ainsi que des dizaines de chars et de canons. Jules comprit que, cette fois, il traversait une ligne principale de résistance. Mais les formidables obstacles qu'il avait vus dans les films « Sommes-nous défendus » et « Ceux qui veillent » semblaient inexistant. Tout juste quelques fortins de béton à peine plus grands que ceux construits jadis en Ardenne. Militaires belges et réfugiés furent impitoyablement rejetés sur les itinéraires secondaires. Des unités de Chasseurs Ardennais s'égarèrent, d'autres se mêlèrent. Il faisait plein jour lorsqu'on arriva dans la région de Genappe. Sur le pont enjambant un ruisseau, une plaque indicatrice renseignait : « la Dyle ».

Ce 13 mai, dans l'après-midi, les divisions blindées allemandes qui, en trois jours, avaient traversé l'Ardenne, enfoncèrent la défense française à Sedan, à Monthermé à Dinant et franchirent la Meuse en force.

De la Dyle à la Dendre

Le 14 mai

Vers Genappe, il n'y eut guère de repos. Les Chasseurs Ardennais consacreront la journée à se regrouper et à trouver un cantonnement. Puis vint l'ordre de mouvement pour la nuit suivante. Destination : la région est de Hal. Le terrain peu accidenté et les routes rectilignes laissaient l'esprit libre. Jules savait maintenant que la 1ère Division de Chasseurs Ardennais devait gagner l'arrière de la position Anvers-Louvain où elle constituerait la réserve tactique de l'armée belge. Un point restait étrange : au cours de la dernière étape, la colonne aurait dû traverser une ligne de défense fortifiée. Jules en était tout à fait sûr. Durant la mobilisation, le cinéma et les journaux

avaient montré des images impressionnantes d'abris de béton, de barrières, de tétraèdres métalliques et de fossés antichar. Or, il n'avait rien vu de semblable sur son trajet. Jules ne pouvait pas savoir que la partie fortifiée se limitait à la ligne : Anvers, Louvain, Wavre. Au sud de cette ville, la construction d'obstacles artificiels était loin d'être terminée. Les Français, dans le secteur qui leur avait été attribué, ne trouvaient comme obstacle que les remblais et déblais du chemin de fer Namur-Bruxelles que venait de traverser notre ami.

Au terme de ce 14 mai, les armées alliées occupaient la ligne de défense commune. Dans le secteur français, des travaux restaient à faire dans le délai que concéderaient les Allemands : une ou peut-être deux nuits. De jour, les attaques aériennes empêchaient les travaux d'envergure. Malgré ces aléas, les troupes restaient confiantes : les Allemands trouveraient à qui parler.

En fin de nuit, Jules vit une plaque indiquant, vers la droite, la direction de Waterloo. Il aurait bien voulu voir la butte et le célèbre lion qui figuraient sur son livre « Histoire de l'école primaire mais les rangées de peupliers ou la distance ne le permirent pas.

Pour l'heure, transposant la « participation de Fabrice Del Dongo à la bataille de Waterloo, notre héros, renouvelant Stendhal, parcourait également sans rien comprendre un champ de bataille élargi à plusieurs pays.

Ce 14 mai, le groupement blindé allemand commandé par le général von Kleist et la division de Rommel consolidèrent leurs positions sur la rive gauche de la Meuse.

Le 15 mai

A la 1ère Division de Chasseurs Ardennais, on passa la journée à chercher des cantonnements à l'est de Hal. Mais comment se reposer alors que l'aviation ennemie attaquait civils et militaires à découvert, que les maisons flambaient ou s'effondraient et que les réfugiés, hébétés, se balançaient parmi les ruines ? Attaquée durant la journée, la position alliée d'Anvers à Namur résista très bien aux assauts allemands, notamment à Louvain et à Gembloux. Le moral des Alliés restait au beau fixe. Le soir, les Chasseurs Ardennais prirent la route en direction de Ninove. Ils approchaient de leur destination finale. Recrut de fatigue, Jules avait cessé de réfléchir.

Ce 15 mai, le groupement blindé allemand commandé par le général von Kleist qui avait percé la veille la ligne de défense française, principalement à Sedan, prit la direction du nord-ouest. Vers Paris ? Vers la Manche ? On ne pouvait le savoir. Le rideau se levait sur le deuxième acte du drame mais personne ne se doutait que, pour la campagne d'occident 1940, Waterloo s'appellerait « Sedan » !

Tenant compte de ce que le front français entre Sedan et Dinant était définitivement enfoncé, le général français Billotte, coor-

donnateur des opérations alliées, décida que les forces de Belgique se replieraient sur l'Escaut. Le mouvement serait exécuté en trois nuits :

- nuit du 16 au 17 mai : repli derrière le canal de Willebroek;
- nuit du 17 au 18 : derrière la Dendre;
- nuit du 18 au 19 : derrière l'Escaut et le canal de Gand à Terneuzen.

Le 16 mai

Dans le cadre de cette opération, la 1ère Division de Chasseurs Ardennais, arrivée entre-temps dans la région d'Alost, reçut instruction de défendre la Dendre entre Alost et Termonde pour protéger le repli de l'armée belge derrière l'Escaut. Sur ordre, elle se replierait à son tour. Il faisait encore clair quand le peloton de Jules prit position au bord de la rivière, au pied d'une rangée de saules qui le dissimulaient aux avions d'observation. Jules connaissait la mission. Il creusa avec détermination : cette fois, on allait venger l'Ardenne abandonnée, les camarades tués ou blessés, les villes et les villages dévastés par les bombes.

Pour les Allemands, l'arrêt sur la position Dyle n'avait qu'une importance secondaire. Leur effort principal était au sud où les corps blindés exploitaient à brides abattues les percées de Sedan, Monthermé et Dinant. La position Dyle était tournée par le sud. Très vite, elle pourrait être prise à revers.

Le 17 mai

Les Chasseurs Ardennais n'avaient plus que 70% de leurs effectifs et seulement 50% de leur armement lourd. Mais le moral et la discipline restaient élevés. L'entraînement intensif de jadis et l'exemple permanent des chefs, comme eussent dit les Britanniques, « payaient des dividendes ». Durant la journée, Jules vérifia et revérifia cent fois le fonctionnement de son fusil, aligna ses cartouches qu'il huila même légèrement et signola le camouflage de sa tranchée. Son tour de guet terminé, il s'assit sur sa « banquette de tir ». Le peloton de Jules se trouvait à l'extrémité du dispositif belge. A sa droite, il distinguait très bien des soldats britanniques coiffés d'un casque plat qu'en d'autres temps on aurait trouvé un peu comique. Jules, qui observait leurs allées et venues, admirait leur calme imperturbable. Comme prévu, les unités belges repassèrent la Dendre à partir de la tombée de la nuit. Jules les observait. Le spectacle d'un repli n'est jamais enthousiasmant. Cette nuit-là, à côté d'unités retraitant en bon ordre, certaines se comportaient d'une manière que Jules qualifia de lamentable. Il comprit encore mieux la chance d'avoir eu des chefs exigeants qui avaient inculqué à leurs hommes le sens du devoir.

Cette même nuit, le groupement von Kleist atteignait Landrecie, sur la Sambre française.

Le combat de la Dendre

Le 18 mai

Vers 10h00, les dernières unités belges franchirent la Dendre. L'ennemi ne devait plus être loin. On fit alors sauter les ponts. Quelqu'un siffla l'alerte. Jules prit la position de tir. Furtives, des silhouettes allemandes se glissaient dans les champs de céréales. Un second coup de sifflet autorisa l'ouverture du feu. Jules tira avec rage. Il tira pour sa famille abandonnée, pour son père gazé sur l'Yser, pour son lieutenant tué à Chabrehez. Il tira pour les victimes des Stuka à Temploux, pour les réfugiés mitraillés sur les routes, les fermes calcinées et le bétail qui beuglait à mort, enchaîné dans les incendies... Une ombre atterrit dans sa tranchée : le sergent venait le rappeler à l'ordre pour manquement à la discipline de tir ! Jules bredouilla un mot d'excuse et, suivant les ordres du sous-officier, s'appliqua à tirer calmement pour mieux faire mouche. Bien ajustés, les tirs belges stoppèrent la première attaque et deux autres encore, vers midi et 13h00. L'artillerie belge faisait merveille.

Jules assista à la destruction de trois autos blindées ennemies par un canon antichar bien camouflé. Jusqu'ici les Allemands n'avaient pas encore engagé d'unités blindées contre les Belges. Jules se demandait ce qu'il adviendrait dans ce cas, car, si notre canon antichar de 47 mm (de fabrication belge) était extrêmement efficace (Jules venait d'en avoir la démonstration), il n'équipait notre armée qu'en nombre très limité. De plus, notre armée ne possédait pas de chars. Jules se souvenait que notre gouvernement n'avait pas voulu de chars, qualifiés d'armes offensives donc non concordantes avec notre neutralité. Avec son bon sens de paysan ardennais, il pensait qu'un objet inanimé ne pouvait être offensif ou défensif, mais bien l'usage qu'on en fait. Maintenant, c'était trop tard !

Le même soir, la 1ère Panzer Division atteignait Péronne, sur la Somme.

Le 19 mai

A l'aube du 19, les Chasseurs Ardennais tenaient toujours leurs positions. Jules fit une toilette rapide, le nouveau lieutenant était attentif à la propreté et reprit le combat. En fin de matinée, les Allemands réussirent à franchir la Dendre en quelques points. La position sur la Dendre devenue intenable, la 1ère Division de Chasseurs Ardennais reçut l'ordre de retarder l'ennemi pendant douze heures pour donner au reste de l'armée belge le temps d'organiser une position derrière l'Escaut. Au début de l'après-midi, l'ordre passa de reculer pas à pas, en combattant. Jules et son peloton se replièrent par des chemins de campagne et parfois à travers champs et prairies, poussant ou tirant les vélos, s'arrêtant régulièrement pour faire face aux avant-gardes allemandes. Jules n'eut guère l'occasion de tirer cet après-midi car les Allemands ne se montraient pas très agressifs. En arrivant



près de Gand, Jules vit, dans une prairie, une unité de plusieurs centaines d'hommes qui attendait, l'arme au pied. Jules se demanda qui ou quoi cette unité attendait aussi patiemment, totalement à découvert. Au fond de lui-même, il avait peut-être peur de la réponse à cette question. Vers minuit, les Ardennais prirent place à l'est de Gand pour défendre la ville.

Sur l'Escaut

Le 20 mai

Le 20 mai, la 1ère Division de Chasseurs Ardennais passa à son tour à l'ouest de l'Escaut. A 18h00, l'ordre vint de défendre une position le long du fleuve. Jules fut témoin du désordre qui existait dans certaines unités voisines. Il advint même que les Chasseurs Ardennais durent renforcer les 2e et 4e divisions d'infanterie. Ce fut le cas à Zwijnaerde où les Ardennais reprirent la responsabilité du sautage d'un pont sur l'Escaut. Jules et ses camarades étaient outrés par la conduite de ces unités. Elevés dans le sens du devoir patriotique, ces garçons n'avaient jamais imaginé que de tels comportements fussent possibles.

Ce soir-là, l'avant-garde du groupement blindé von Kleist atteignit la Manche à Abbeville, encerclant ainsi les armées belge et alliées en Belgique et dans le nord de la France.

Le 21 mai

La 1ère Division de Chasseurs Ardennais se prépara à défendre son secteur.

Les Panzer étant arrivés à Saint-Pol et à Montreuil, l'enroulement des forces alliées était maintenant complet. Un second groupement blindé allemand, commandé par le général Hoth, vint se placer à droite de celui de von Kleist. L'état se renforçait. Il fallait le desserrer au plus vite!

L'après-midi, à Ypres, une conférence réunit les plus hautes autorités militaires belges et alliées pour coordonner la rupture de l'encerclement en direction du sud. Vu les circonstances, cette contre-attaque ne pourrait pas pendant être déclenchée avant cinq jours.

Le 22 mai

Les Ardennais poursuivirent l'amélioration des positions de défense sur l'Escaut. Celle de Jules, près du village de Eke, était terminée depuis longtemps. Il avait même pu dormir six heures d'affilée. Dans la ferme voisine, des vaches abandonnées par leur propriétaire beuglaient pour être traitées. Jules prit dans la laiterie le matériel nécessaire (il ressentit l'impression d'être un cambrioleur), traya les vaches, les libéra de leurs chaînes et distribua le lait au peloton. En fin d'après-midi, l'ordre vint d'occuper toutes les positions. Jules s'attendit à une répétition de la défense de la Dendre mais l'ennemi ne se montra pas.

Le 23 mai

A l'aube, le peloton gardant la pont d'Eke revint sur la rive amie et, quelques minutes plus tard, le génie belge faisait sauter l'ouvrage. D'autres explosions se firent entendre dans la direction du nord. Le sautage des ponts de l'Escaut signifiait que l'ennemi ne devait plus être bien loin.

Vers dix heures, le guetteur du groupe de combat désigna une vingtaine d'Allemands, en formation déployée. Jules prit la position de tir. Le fusil-mitrailleur à sa gauche, déjà, crachait des rafales. L'ennemi disparut dans la végétation puis dans un angle mort. Sans doute une patrouille ou une avant-garde qui cherchait un moyen de franchir le fleuve. Près d'une heure plus tard, quelques têtes casquées émergèrent de derrière un monticule, examinant attentivement les ruines du pont d'Eke.

Jules ajusta l'une d'elles calmement, retint sa respiration et pressa la détente: la silhouette fit un bond en arrière et la patrouille disparut. Deux minutes plus tard, un tir d'artillerie s'abattait dans l'angle mort. Du groupe ennemi, il ne devait survivre personne. Jules, mentalement, applaudit les artilleurs. La fusillade continua plus au nord durant le restant de la journée et même durant la nuit, ponctuée régulièrement par des tirs d'artillerie. Puis on parla d'un nouveau repli, cette fois derrière la Lys. En attendant, Jules pris son tour de garde, puis il dormit deux heures. L'ordre de départ lui laissa à peine le temps de fixer l'équipement au vélo. Jules pédalait comme un automate...

La bataille de la Lys

Le 24 mai

A l'aube du 24, ce nouveau repli, le huitième en 13 jours, avait amené les Chasseurs Ardennais à l'ouest du canal de dérivation de la Lys à la mer. Jules et son unité traversèrent le canal de Deynze. A la sortie de la ville, Jules remarque une plaque de signalisation routière pointant vers la gauche: Dixmude 50 km. Jules, soudain, comprit: on allait se retirer sur l'Yser. Là, le Roi lancerait une proclamation mettant fin à la retraite et, on se défendrait derrière les inondations. Enfin on allait s'arrêter et tenir sur place! Tout compte fait, hormis le rôle de l'aviation ennemie qui semblait accélérer les opérations, la campagne ressemblait à s'y méprendre à celle des premiers mois de la guerre de 1914.

La réflexion suivante lui donna un coup au coeur: s'il fallait vraiment revivre l'épopée de son père, il ne reverrait sa famille que dans quatre années! Encore lui faudrait-il survivre aux périls d'une guerre aussi longue!

Tout à ses pensées, Jules traversa sans voir le village de Vinkt. Il voyait en pensée sa jeune femme peiner durant quatre ans pour vivre des travaux de la ferme et son petit Michel grandir loin de lui, comme un

orphelin de père. Peut-être, un jour, Jules raconterait au petit de belles histoires de combats dans les tranchées. A condition de ...

Un coup de sifflet arrêta la colonne à l'entrée de Lotenhulle. Un moment plus tard, le lieutenant dirigea le peloton vers une ferme à l'écart. On allait enfin pouvoir dormir.

A ce moment, une pluie de tracts répandus par la Luftwaffe, atterrit sur le cantonnement. En poussant son vélo, Jules regarda le croquis montrant l'encerclement des forces alliées en Belgique et dans le sud de la France et lut le texte incitant à se rendre. Jules resta un moment perplexe puis considéra cette information comme un mensonge habituel de la propagande ennemie. Arrivé à la ferme, il vit la couche de foin déjà engrangée, s'étendit tout habillé et s'endormit d'un sommeil de plomb.

Le tract allemand, hélas, reproduisait exactement l'encerclement des armées belges et alliées. D'autre part, les unités allemandes disponibles depuis la capitulation des Pays-Bas, renforçaient les offensives contre le flanc belge, principalement dans la région de Courtrai.

Le 25 mai

A l'aube du 25, la 1ère Division de Chasseurs Ardennais cantonnait à Vinckt, Lotenhulle et Bellem. Pour la première fois depuis le 10 mai, elle était au repos.

Dans l'après-midi, le lieutenant lut à ses hommes un ordre du jour du Roi Léopold: la dernière position de défense de l'armée belge serait la Lys, la bataille serait gagnée ou perdue à cet endroit. Il n'y aurait plus de retraite. Le Roi ajoutait: « Quoi qu'il arrive, mon sort sera le vôtre ». Jules pensa que l'attitude du Roi était digne de celle de son père, le roi Albert. Maintenant les choses étaient claires: on se battrait sur la Lys au lieu de l'Yser. Mais Jules songeait aussi que l'absence d'aviation et de chars et, peut-être plus grave encore, le comportement défaitiste de certaines unités rendraient la défense bien difficile.

Les craintes de Jules ne tardèrent pas à matérialiser.

Les tirs qu'on entendait d'une manière continue depuis 7h du matin dans la direction de Deinze et semblaient se rapprocher, se firent soudain plus violents du côté de Vinkt.

A Lotenhulle, le 3e Chasseurs Ardennais occupa les positions de défense du cantonnement. Jules, dont la tranchée se trouvait le long de la route de Vinkt (à 5 km de là), voyait la fumée des tirs d'artillerie sur le village. Une estafette motocycliste lui raconta qu'une unité belge en première ligne avait lâché du côté de Deynze et que la pénétration ennemie arrivait jusqu'à Vinkt où se trouvait le 1er Régiment de Chasseurs Ardennais.

Jules était perplexe: la bataille de la Lys commençait mal. Le combat dura jusqu'à 23h00. Jules se demanda longtemps si les Chasseurs Ardennais étaient restés maîtres du village ou non. De toute façon, il valait mieux rester vigilant.

(suite page 24)

DROITS MORAUX ET MATERIELS

13 avril 1995. - Loi modifiant l'article 20 de la loi du 26 février 1947 organisant le statut des prisonniers politiques et leurs ayants droit

ALBERT II, Roi des Belges,
A tous, présents et à venir, Salut.
Article unique. L'article 20 de la loi du 26 février 1947 organisant le statut des prisonniers politiques et leurs ayants droit est remplacé par la disposition suivante:

- Art. 20. Les distinctions honorifiques attribuées à titre posthume aux prisonniers politiques décédés pourront être portées, surchargées d'un insigne distinctif, par la veuve ou le veuf ou à défaut, par leur mère, ou à défaut de leur mère, par leur père, ou à défaut de leur père, par un autre ayant droit reconnu.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

Donné à Châteauneuf-de-Grasse, le 13 avril 1995

ALBERT

Par le Roi:

Le Ministre de la Justice,

M. WATHELET

Scellé du sceau de l'Etat:

Le Ministre de la Justice,

M. WATHELET



L'hommage des marcheurs au monument national de Martelange. L'on reconnaît le Président national, le bourgmestre de Martelange et le chef de Corps du Régiment.

MESA 1995

Il y aura toujours des Chasseurs Ardennais pour organiser et participer à la MESA. Cette année, déjà la vingt-neuvième, les marcheurs au nombre de trois mille quatre cents étaient répartis dans cinq camps: Bastogne-La Roche-Vielsalm-Houffalize et Marche-en-Famenne.

Si les 28 et 29 juin, tous les marcheurs empruntaient le même itinéraire (1ère étape: Arlon-Martelange, 2e étape: Bastogne-Houffalize), il n'en était pas de même pour les 3e et 4e jours.

Le 30 juin, les marcheurs des camps de Bastogne, Houffalize et Vielsalm effectuaient le trajet Houffalize-Vielsalm tandis que ceux de Marche et La Roche, eux, marchaient de Houffalize à La Roche.

Le 1er juillet, le camp de Marche faisait un parcours autour de la ville tandis que les rescapés des autres camps admiraient les paysages entre La Roche et Marche. Un détachement du Régiment plus quelques indépendants ont transpiré sur les différents itinéraires.

Sans oublier les travailleurs de l'ombre; ceux qui ont organisé le camp de Marche sous la direction du commandant Borboux et de l'adjudant Dessy.

Il faut signaler la présence du Det du régiment aux diverses cérémonies commémoratives.

De l'avis général des marcheurs, cette 29e édition fut très appréciée pour les itinéraires choisis mais un peu moins bien pour les emplacements de certains camps.

Malgré la chaleur et la douleur, les marcheurs n'avaient qu'une parole sous le coup de 15h00, le samedi 1er juillet, *vivement l'année prochaine*.

Cdt Massart

ISC Regt ChA



Tout au long des quatre jours, les marcheurs ont fleuri les monuments souvents.

FOURNITURES

autocollant cinq couleurs	20,-
béret vert sans hure	400,-
hure pour béret	100,-
carte-vue Monument national	10,-
carte de vœux	20,-
cravate verte avec hure	375,-
décoration petit modèle	600,-
fanion Chasseurs Ardennais	380,-
insigne de revers 12 ou 18 mm	100,-
fixe-ruban (or, argent, bronze)	250,-
drapeau de l'Ardenne	1.800,-

Prière de s'adresser aux sections qui passent commande au Trésorier national adjoint.
Les prix indiqués sont obligatoires.

Chers membres!

Pour nous écrire:

Attention au format standard (20 g, 16 F); joignez un timbre (sauf dirigeants et interventions pour camarade); évitez les recommandés ou alors nominativement!

Pour payer:

- votre cotisation pour l'exercice social allant du 1er novembre au 31 octobre suivant: à votre section ou à son délégué.

- Les cotisations sont de maximum 300 F; de ce montant les sections transfèrent 200 F par membre à la trésorerie nationale pour couvrir les frais de la revue, des cartes de membre, de drapeau, d'assurances et de taxes diverses.

- Ceux qui le peuvent sont invités à majorer dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour la revue au CCP 000-0344969-37 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à 6700 Arlon.

- En cas de changement d'adresse, avertissez sans retard votre section et non les instances nationales.
- En cas de non-réception de la revue par un membre en règle de cotisation, s'adresser à votre section qui possède quelques exemplaires en réserve.



En fait, le 1er Régiment de Chasseurs Ardennais qui assurait la défense du village avait rétabli la situation et contenait l'ennemi à l'est de la localité. Mais, aux échelons supérieurs, on ignorait ce fait de sorte que, durant la nuit, l'ordre vint au 3e Chasseurs Ardennais de contre-attaquer pour reprendre Vinkt.

Le 26 mai

Peu après minuit, il y eut à Lotenhulle, un grand remue-ménage. Des compagnies prirent place dans l'obscurité à gauche et à droite de la route de Vinkt. Jules fut informé par son sergent que le régiment attaquerait à 1h40 pour reprendre Vinkt. La 3e compagnie progresserait à gauche de la route. Jules suivit le sous-officier qui disposa son groupe de combat dans la formation d'attaque.

Jules se trouvait dans la vague d'assaut. Dans la prairie où il attendait, la peur, augmentée encore par l'obscurité, le gagna tout à fait. Cette fois, il faudrait peut-être se battre à la baïonnette. Jules se souvenait bien des leçons d'escrime à la baïonnette mais l'idée d'embrocher un ennemi, ou d'être lui-même transpercé par une lame lui donnait le frisson.

L'attaque démarra dans un grand concert de tirs d'artillerie. Jules sautait les ruisseaux, enjambait les clôtures, inspectait les maisons isolées et, surtout faisait l'impossible pour ne pas se séparer du sergent. Assez curieusement, l'ennemi ne se manifesta pas. A la lisière est du village, on retrouva le 1er Régiment de Chasseurs qui, ainsi que nous le savons, avait rétabli lui-même la situation. Jules poussa un « ouf » de soulagement.

La 1ère Division de Chasseurs Ardennais reprit alors le secteur de la 4ème D.I., ce qui ce traduisit pour Jules par un certain nombre d'allées et venues, sous le sifflement de balles perdues et l'explosion d'obus qui tombaient sur Vinkt. En début de soirée, après un violent tir d'artillerie, les Allemands reprirent leur offensive. Jules éproua presque sa provision de cartouches mais les assaillants furent stoppés. Le temps de recevoir des munitions et l'artillerie allemande obligea tout le monde à se réfugier au fond des tranchées. Mais ce barrage levé, la fusillade des Chasseurs Ardennais cloua une fois encore l'infanterie ennemie au sol. La nuit tomba. L'intensité des tirs diminua. Une brassée de foin améliora le « confort » de la tranchée et, Jules, lorsque vint son tour, prit un peu de sommeil.

En fin de journée, la tête de pont allemande de Deynze était réunie à celle de

Courtrai. L'ennemi franchit le canal de dérivation aux environs de Ronsele.

Le 27 mai

A Vinkt, l'artillerie allemande réveilla les rares dormeurs à 5h00 : le scénario des attaques allemandes reprenait. Cette fois, les assaillants avaient la supériorité du nombre. L'ennemi se rapprochant de plus en plus, Jules dut mettre à son fusil la hausse 100m. Les assaillants perdirent du monde mais les défenseurs comptèrent ce jour-là de nombreux tués et blessés. En fin de matinée, il fallut reculer dans Vinkt. Jules fit alors le coup de feu de maison en maison, fou de rage en voyant la destruction systématique des humbles choses qui avait fait le bonheur de tant de foyers. Mais la souffrance la plus aiguë provenait du spectacle de ses compagnons tués ou blessés qu'il fallait abandonner à l'ennemi.

Le village de Vinkt ne fut cédé que le 27 après-midi. Les Chasseurs Ardennais reculèrent pas à pas vers la route de Tiel à Ruyselede. L'ennemi suivant à très courte distance, la rupture de contact fut difficile. Jules tirait « au jeté », comme font les chasseurs sur un gibier en fuite. Toujours lucide, Jules songea que, pour le moment, le « gibier », c'était lui-même et ses compagnons et qu'il faudrait renverser les rôles très vite, sinon la situation tournerait à la catastrophe. Jules souffrait mille morts. La fatigue et la peur le conduisaient dans un état second, la transpiration ruisselait sous son uniforme de drap, une soif atroce déchirait son gosier. Quant au ravitaillement, il ne suivait plus depuis longtemps. Dans une maison de Vinkt, Jules avait pris un saucisson mais, jusqu'à présent, il n'avait pas eu le temps d'y mordre une seule fois.

L'artillerie belge tonnait de tous ses tubes. Souvent, au moment où un îlot de défense allait être submergé, une volée d'obus s'abattait sur les attaquants. Les explosions toutes proches hachaient l'air mais le vacarme des détonations semblait à Jules plus doux que la musique de l'orgue de la messe dominicale à Salmchâteau. Jules vouait aux artilleurs une reconnaissance infinie. En début de soirée, les 1er et 3e Régiments de Chasseurs Ardennais traversèrent les lignes du 2e Chasseurs qui entra en scène à son tour. Le commandant de la division soutint le régiment avec toute son artillerie, ce qui lui permit de tenir jusqu'à la tombée de la nuit.

Le 28 mai

Après une courte étape à vélo, les hommes creusèrent les tranchées. A l'aube, les positions prescrites étaient occupées quand par-

vint l'ordre de « cessez le feu ». Jules était si fatigué qu'il ne comprit tout d'abord pas. Puis il pleura : il se sentait humilié jusqu'au plus profond de son âme: là où les pères avaient tenu durant quatre ans, les fils n'avaient pu se défendre que pendant quatre jours! Comment allait-il expliquer cela à son père? Et pourtant, Jules avait conscience que son unité et lui-même n'auraient pu faire mieux. Où était la clef de l'énigme?

Jules Martin attendit longtemps une réponse objective à ses questions, longtemps, très longtemps...

Cinq ans plus tard

Jules Martin retrouva son foyer en juillet 1945. Par la correspondance qu'il recevait dans son camp de prisonnier de guerre il savait que la petite ferme avait flambé en décembre 1944, au cours d'une grande bataille qui avait ravagé l'Ardenne et que sa famille, rescapée de ces combats, vivait dans un baraquement construit près des ruines.

En débarquant à la gare de Vielsalm, Jules prit le sentier qui rejoint Bèche par les bois. Pour l'heure, il désirait revoir sa famille, personne d'autre. A son retour de l'Yser, son père au même endroit, avait du éprouver le même sentiment, mais lui revenait en vainqueur.

Un moment plus tard, Jules aperçut les ruines calcinées de la petite ferme de son enfance. Le coeur battant à grands coups dans la poitrine, il pressa le pas. Il contourna le squelette du bâtiment et découvrit le baraquement, le long de l'étroit chemin qui conduit au jardin. Un baraquement en forme de demi-cylindre comme il en avait tant vu durant son voyage de retour.

Sur le seuil du bâtiment, il aperçut un petit garçon de quatre ou cinq ans assis sur le seuil du baraquement. Jules allongea la pas. Alors l'enfant regarda d'abord l'étranger d'un air perplexe, puis, en le voyant courir presque dans sa direction, prit peur et s'enfuit vers le jardin.

par le lieutenant-colonel honoraire
Emile Engels



RESISTE ET MORDS

En cas de non-distribution, retourner à 1300 Limal (Wavre) • 4, rue Achille Bauduin

Editeur responsable :

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, LtCol Hre Francis M. Debroux • 4, rue Achille Bauduin • B-1300 Limal (Wavre) •

Téléfax : 010/ 41 68 20

Ce numéro a été tiré à 9.000 exemplaires

Réalisation PR PRINT • Cour du Moulin • B-1380 Lasne • Téléfax : 02/ 633 43 46